Réunion territoriale à Beaucaire, mercredi 30 avril 2025

Salle / Adresse :	Casino municipal – 2 rue du Champ de foire – Beaucaire
Participants :	414 personnes en salle
Début > fin :	18 h 17 à 21 h 21
Questions-réponses :	26 questions

Atelier forum

« Le projet de ligne THT dans le Gard et le Pays d'Arles »

Commission particulière du débat public (CPDP)

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI - Présidente de la CPDP

M. Étienne BALLAN - Délégué Régional

Intervenants

M. Nelson CHAUDON – Maire de Beaucaire

M. Georges-François LECLERC – Préfet région PACA

M. Jérôme BONET – Préfet du Gard

M. Jean-Philippe BONNET - RTE

M. Christophe BERASSEN – RTE

Mme Pascale HENAFF – RTE

M. Cyril MARÈS – COPA 30, Costière de Nîmes

Mme Clairette de Bellegarde, Vice-présidente de la FRAOC, fédération régionales des vins

du sud Est- Rhône Provence Corse

M. Didier MAMIS – SGAR PACA

M. Axel WOLFF – Conservatoire des espaces naturels PACA

M. Luc PERRIN – Stop THT

M. Stéphane Paglia - président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Quelques chaises vont être installées, et peut-être quelques places encore en haut. Merci beaucoup de prendre place. Monsieur le Maire, si vous voulez bien procéder à l'accueil.

M. Nelson CHAUDON, Maire de Beaucaire

Monsieur le Préfet, pour le moment, Monsieur le Député français au Parlement européen, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités, Mesdames et Messieurs les agriculteurs, Mesdames et Messieurs les membres des associations, chers Beaucairois, chers amis, il m'appartient, en tant que maire, d'ouvrir cette réunion de concertation organisée par la CNDP que je remercie.

Je commence ma prise de parole en émettant le vœu que cette concertation ne soit pas la mascarade que nous avons connue dans le passé, avec les réunions organisées par RTE et le Préfet coordinateur de l'époque, où tout le monde n'avait pas le droit d'entrée ni même le droit de s'exprimer. Une fois cette précision faite, je vais m'octroyer le droit de vous donner mon avis qui est, je le sais, partagé par les Beaucairoises et les Beaucairois, mais aussi par les habitants des territoires voisins. Depuis le début de ce projet qui nous a été, dans un premier temps, caché, la municipalité s'y est opposée et mon prédécesseur ici présent s'était clairement exprimé contre. À mon élection en juillet dernier, j'ai réaffirmé l'opposition totale de la municipalité avant de développer – je veux ici rappeler que la mairie de Beaucaire a lancé une pétition, qui a recueilli plusieurs milliers de signatures –, lancer un site internet spécifique, voter un vœu en conseil municipal, missionner en septembre dernier un cabinet d'avocats spécialisés pour lancer tous les recours possibles pour faire tomber ce projet, réclamer de nouvelles réunions pour que nous puissions être entendus.

Je veux ici remercier aussi ceux qui se battent à nos côtés, les habitants évidemment, les associations ici présentes, que je salue, les élus, en premier lieu desquels notre député européen, mais aussi notre député Yoann GILLET, que j'excuse ce soir, mais qui est représenté par son suppléant et qui n'a pas ménagé ses efforts, avec notamment des interpellations régulières du Gouvernement.

Je salue aussi, bien sûr, les élus des autres communes ici présents. Mesdames et Messieurs, merci à vous d'être ici. Si autant de monde se mobilise aujourd'hui, ce n'est pas par caprice. Si autant de monde se mobilise aujourd'hui, c'est parce que l'État et RTE veulent implanter de force chez nous une ligne électrique de 400 000 volts, avec des pylônes de plus de 60 mètres de haut, et défigurer ce territoire qui nous a été légué et sur lequel nous devons veiller.

Ce projet toucherait de nombreuses zones agricoles et naturelles, les Costières, la plaine de Crau, la vallée du Rhône et la Camargue, en bref, notre magnifique cadre de vie. Ce projet impacterait des sites patrimoniaux remarquables. Ce projet impacterait plusieurs centaines de monuments historiques, dont 50 pour la seule ville de Beaucaire. Ce projet impacterait des parcs naturels régionaux. Ce projet impacterait plus d'une cinquantaine de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et près d'une vingtaine de sites Natura 2000.

L'État ne semble pas prendre au sérieux la nécessaire préservation du patrimoine et des paysages et maintient un projet mortifère pour notre territoire. Cette ligne serait une cicatrice dans le paysage. Elle dégraderait irrémédiablement la valeur de notre patrimoine bâti, de notre patrimoine agricole, ainsi que l'intérêt touristique majeur de la commune et des communes voisines. Un tel projet aurait également un impact important et irrémédiable sur les activités, notamment agricoles et viticoles.

Alors, je ne m'y résous pas. En tant que maire de Beaucaire, mais aussi en tant que Beaucairois, fils de Beaucairois, petit fils d'agriculteur beaucairois, en tant que maire amoureux de ma ville, je ne lâcherai rien. Nous mettrons tout en œuvre pour défendre les intérêts des Beaucairois.

Alors, avant de laisser la parole à chacun d'entre vous, je veux ici réaffirmer que la ville de Beaucaire continue et accentue la mobilisation contre ce projet. Je vous l'annonce ce soir solennellement et vous invite à prendre date. J'ai décidé d'organiser une grande votation citoyenne le dimanche 15 juin prochain, de 8 h à 18 h, lors de laquelle chaque Beaucairois pourra enfin exprimer son avis dans les urnes vis-à-vis du projet que nous présente RTE. Car à Beaucaire, Mesdames et Messieurs, représentants de l'État et de RTE, nous sommes d'irréductibles Gaulois, viscéralement attachés autant à notre patrimoine qu'à la démocratie et au respect. Et nous ne renonçons jamais. Alors, chers amis beaucairois, je vous donne rendez-vous en mairie de Beaucaire le 15 juin prochain pour vous exprimer.

Je tiens, pour conclure, à dire ce soir à toutes les élites parisiennes dans leurs bureaux feutrés, ne connaissant ni nos territoires ni les personnes qui y vivent, et qui veulent passer en force, que nous serons des milliers unis à faire face contre ce projet et vous me trouverez toujours sur votre chemin. Je vous remercie.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Monsieur le Maire. Nous souhaitions aussi, au nom de la CNDP, remercier la commune de Beaucaire pour l'accueil dans cette salle tout à fait magnifique. Merci à vous.

Pour démarrer la réunion, nous sommes ensemble pour un peu plus de 2 heures, probablement. Donc, prenez un peu votre temps. Nous essaierons d'aller au fond des choses et de prendre le temps de discuter. Pour démarrer et vous présenter un peu le cadre du débat public en général et donc de cette réunion en particulier, je laisse la parole à Audrey RICHARD-FERROUDJI, qui est la présidente de la commission qui organise ce débat.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

Merci. Bienvenue dans cette réunion qui prend place dans le cadre du débat public sur « Fos Berre Provence, un avenir industriel en débat ». Cette réunion va se faire selon les principes de la CNDP, comme l'ensemble du débat, fondés en premier lieu sur l'article 7 de la Charte de l'environnement. C'est-à-dire que « Toute personne a le droit, dans les conditions définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

Nous précisons bien ce cadre et les principes de la CNDP. En particulier, nous-mêmes, nous sommes indépendants des porteurs de projets, de l'ensemble des porteurs de projet qui sont impliqués dans ce débat et indépendants de l'État. Nous nous devons d'être neutres. À aucun moment, les membres de l'équipe qui organisent de débat ne prennent position sur les sujets du débat.

Deux autres principes importants sont ceux de l'argumentation et de l'égalité de traitement. Dans ce débat, nous ne compterons pas les pour et les contre. Ce que nous avons besoin de comprendre, c'est pourquoi une personne ou un organisme est pour ou contre. Clarifier ces arguments, répondre aux différentes questions, répondre aux demandes d'informations, partager l'information. Égalité de traitement, c'est-à-dire que nous, équipe du débat, dans la manière dont nous rendrons compte, nous ferons une synthèse de ce qui se sera exprimé dans le débat. Nous traitons à égalité l'expression de toute personne et les différents arguments. Nous n'arbitrons pas, nous ne comptons pas, nous ne faisons pas de votation. Ce n'est pas le cadre du débat. Le cadre du débat, c'est que toute personne puisse être informée et s'exprimer sur les différents projets.

Principe de transparence, transparence de l'information. Nous répondons. N'hésitez pas à nous solliciter sur ce plan-là. Et cela a déjà été le cas. Par exemple, nous avons pu mettre, sur le site du débat, le cahier des charges de l'expertise complémentaire en cours. Principe de transparence dans notre travail : le compte-rendu du débat que nous publierons deux mois après la fin du débat.

Enfin, principe d'inclusion. Ce soir, c'est une réunion publique. Dans les réunions publiques, finalement, certaines personnes participent, d'autres non. D'où le fait d'avoir différentes modalités durant ces trois mois de débats, pour permettre à toute personne de participer. Quel que soit son âge, quelle que soit sa nationalité, toute personne peut s'exprimer dans le débat.

Et ce débat, sur quoi porte-t-il ? Ce soir, nous sommes réunis sur un sujet spécifique, une des questions posées dans le débat. Mais ce débat, c'est le premier du genre, il est inédit. Nous ne débattons pas seulement d'un projet, nous ne débattons pas d'un plan ou d'un programme, nous débattons de ce que la loi industrie verte a appelé la vocation d'un territoire. Nous débattons ensemble de l'avenir industriel de la zone Fos Berre, mais également ce qui implique des territoires liés. C'est pour cela que nous sommes là ce soir, puisqu'au fond, cet avenir industriel implique des projets qui portent sur d'autres territoires, dont le Gard. Nous allons débattre dans ce débat de ce qui est proposé par l'État en termes de vocation. Nous allons débattre d'un ensemble de projets. Hier soir, nous étions à Manosque, nous parlions de trois projets liés à la filière hydrogène. Et nous allons débattre, en particulier dans la deuxième partie du débat, des effets cumulés de ces différents projets.

Concernant le sujet qui nous intéresse plus spécifiquement ce soir, quelle est la place du projet dans le débat ? Il faut préciser que ce projet, par rapport à son état d'avancement, il y a déjà eu en 2023 – 2024 une concertation Fontaine et une concertation préalable. La CNDP n'avait pas été saisie sur ce débat, donc nous ne sommes pas saisis sur le projet. Cependant, lors de la saisine, nous avons été saisis en décembre pour ce débat global. Et bien évidemment, le projet participe à l'avenir industriel. Donc, à ce titre, le projet est inclus dans le débat.

En outre, il y a eu une saisine complémentaire en février par l'État, qui a demandé vraiment que le projet soit bien inclus dans le débat. Mais également, cela a été un engagement à verser au débat l'actualisation des besoins en électricité de la zone associée et la tierce expertise sur les scénarios de raccordement. Donc, en termes de droit à l'information et à la participation, ces éléments-là seront versés au débat – je vais y venir dans différents temps – et participeront à cet échange collectif autour du projet.

Donc, *in fine*, la CNDP n'est pas saisie sur le projet, mais le débat participe à la concertation continue sur ce projet. Et un retour de RTE sur les suites données aux projets est attendu à l'issue du débat.

Je vous le disais, ce débat n'est pas que sur ce projet. Et dans le débat, nous discuterons plus largement des enjeux d'énergie et d'électricité, avec différentes questions posées : quels besoins cumulés en énergie, en électricité, pour tous les projets liés à la vocation ? On le disait, il y a une trentaine de projets. Comment contribuent-ils aux besoins globaux de la région ? Quelles solutions pour y répondre ? Dont la ligne THT, mais également d'autres projets, dont des projets d'énergies renouvelables. Quelles alternatives ? Un débat public vise à discuter de cet ensemble de questions en ayant une vision large et à donner place à l'expression des alternatives.

Pour cela, nous avons la réunion de ce soir qui est un premier temps et nous vous invitons à deux autres temps : le 20 mai à Saint-Martin-de-Crau pour approfondir la question des besoins en énergie dans la transition industrielle. Puis, le 2 juin, à Arles pour informer et débattre sur les alternatives aux projets de ligne THT, dont à partir du partage des résultats de la contre-expertise. Voilà le cadre que nous proposons pour ce débat. Et je donne la parole à Étienne pour préciser ce que nous vous proposons plus précisément ce soir.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Nous vous proposerons ensuite de peut-être nous poser des questions sur ce cadre, si des choses ne sont pas claires. C'est vraiment important que nous partagions bien, que nous sachions bien tous pourquoi nous sommes là et quelles sont les règles du jeu, tout simplement, de ce débat.

Pour ce qui est du déroulement de la réunion de ce soir, après cette introduction autour de l'objet du débat et des règles du jeu, nous aurons deux temps de réflexion, d'information et d'échange. Le premier sera un temps sur pourquoi le Gard et le pays d'Arles sont concernés par ce débat et par l'ensemble du projet de réindustrialisation et de décarbonation de la zone de Fos. Et évidemment, particulièrement ce soir, de poser la question d'où en est le projet de ligne THT Fos – Jonquières ou Jonquières – Fos, comme vous voulez.

Nous aurons des interventions de l'État d'une part, et de RTE qui vont, quelque part, actualiser et présenter où les choses en sont, de leur point de vue, en tout cas, en matière à la fois d'études, d'avancement du projet, de définition, etc. Vous aurez à la fin de ces présentations un temps d'échange déjà relativement long pour que tout le monde puisse poser ces questions.

Mais nous avons souhaité aussi que cette réunion soit véritablement – et c'est comme cela, d'ailleurs, que nous l'avons intitulée, si vous l'avez vu sur le site internet par exemple – une réunion territoriale. C'est une réunion qui s'intéresse aux territoires et qui essaie de mettre à plat et de mettre dans le débat l'ensemble des enjeux qui sont portés par ce territoire.

C'était une demande forte aussi, d'un certain nombre d'acteurs de ce territoire, de pouvoir exprimer ces enjeux dans le débat public. Ce soir, c'est ce que nous allons faire. Nous donnerons la parole à quatre acteurs. Bien sûr, les quatre acteurs ne représentent pas tous les enjeux, que l'on soit d'accord. Mais nous avons essayé d'avoir au moins une série d'enjeux différents. L'agriculture, les questions de biodiversité et de nature, les questions d'énergie et enfin les questions de développement économique. Ces quatre intervenants vont intervenir, mais vous pourrez, dans la salle, contribuer ensuite de la même façon à exprimer ce que sont, pour vous, les enjeux de ce territoire et de quoi il faudrait tenir compte. Cette réunion est vraiment faite pour cela et nous vous inviterons dans ce deuxième temps d'échange, à exprimer l'ensemble des enjeux que vous voyez, que vous soyez d'ailleurs, comme l'a dit Audrey tout à l'heure, habitants, associations, acteurs économiques, entreprises, syndicats, élus, pas élus, fonctionnaires ou pas fonctionnaires, etc. Vous avez tous le même droit à la parole. Vous êtes tous aussi légitimes ce soir à prendre la parole et à exprimer ces enjeux. Nous voulions que ce soit très clair. Nous prendrons donc à peu près une heure sur le premier temps, peut-être un peu moins, et probablement une bonne heure sur le deuxième temps. C'est vraiment pour nous très important que nous puissions vraiment entendre l'ensemble de ces enjeux.

Si cela vous convient, nous voudrions déjà voir si vous avez, de votre côté, des questions sur ce que nous venons de vous présenter. Cela peut être sur le déroulement de ce soir, mais peut-être plus généralement sur le cadre du débat, la manière dont nous allons nous y prendre, peut-être aussi sur ses suites, si vous avez des questions sur ce point.

La règle du jeu est très simple, vous levez la main, il n'y a rien de nouveau. La démocratie, finalement, cela marche à peu près partout de la même façon. En revanche, nous vous demanderons, lorsque vous prendrez le micro, de bien vouloir vous présenter avant de prendre la parole, afin que votre parole soit enregistrée. L'ensemble de tout ce que vous dites est consigné dans un verbatim de la réunion. C'est un compte-rendu exhaustif de la réunion. C'est donc important que nous ayons votre nom pour que nous puissions bien vous attribuer vos propos et que ces propos soient consultables par tout le monde dans quelques jours en ligne, sur le site du débat.

Est-ce qu'il y a de premières questions ? Oui, ici ? Non. Les micros sont là. Est-ce que des personnes veulent poser des questions un peu sur le cadre du débat et la façon dont les choses vont se passer ce soir et dans les prochaines réunions ? Vous avez une question ici. Est-ce que l'on a un micro, côté droit de la salle, pour vous ? Oui, monsieur. Allez-y, le micro arrive.

M. Bruno BORGHI

Bonjour. Je suis Bruno BORGHI, habitant de Fontvieille, de l'autre côté du Rhône. Mais nous étions impactés aussi par le projet. La question que je pose est sur le débat. C'est bien gentil de débattre, mais qu'est-ce que l'on peut envisager comme impact des résultats de ce débat ? Est-ce que c'est une parole factice ou est-ce que c'est une parole qui a un impact ? Voilà ma question.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

C'est évidemment une bonne question et c'est la question qui est toujours posée à la CNDP. Nous n'avons aucun pouvoir d'imposer quoi que ce soit sur la décision finale. À nouveau, notre pouvoir, c'est pour pouvoir garantir le droit à l'information et à l'expression. Et pour les porteurs de projets dans la saisine, il y aura évidemment une obligation de répondre, ce que l'on appelle la reddition des comptes à l'issue du débat. Et comme je l'ai dit précédemment auprès de RTE, nous avons sollicité qu'il y ait, à l'issue du débat – mais je les laisserai s'exprimer sur ce point-là, en tout cas –, un retour pour exprimer quels enseignements sont tirés du débat et les suites qui sont données au projet. La CNDP n'a aucun pouvoir sur ce plan-là.

Statistiquement, dans deux tiers des cas, une majorité, les projets sont modifiés à l'issue des débats publics. Mais évidemment, Monsieur, moi, je n'ai aucun pouvoir de ce type-là. Tout ce que nous pouvons vous promettre, c'est bien de garantir ce droit à l'information et à l'expression et de rendre compte de l'ensemble des arguments à l'issue des débats, en demandant aux décideurs d'y répondre.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. Il y avait une question, devant, je crois. Oui, Madame.

Mme Isabelle GEIX

Merci. Bonjour. Isabelle GEIX, vice-présidente d'une association « Collectif de riverains Arles Plaine de la Crau », qui a été créée en réponse au projet de la ligne. J'ai une question concernant la réunion du 20 mai sur les besoins énergétiques et les quantités. Est-ce qu'il est possible que, lors de cette réunion, on nous présente la qualification des besoins ? Parce que des besoins, c'est chouette, mais on nous a beaucoup parlé de décarbonation. Cela concerne tout le monde et les générations futures. L'industrialisation, cela concerne certaines personnes. Donc, je pense que c'est très important et que nous ne nous retrouvions pas le 2 juin avec un « gloubi-boulga » d'informations qui ne soient pas spécifiées. Donc, c'est une requête préparatoire, s'il vous plaît, pour que nous puissions avoir les éléments.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

C'est bien l'enjeu de cette réunion du 20 mai de clarifier à la fois les besoins liés à la transition industrielle proposée des industriels, mais plus largement également les besoins liés aux autres évolutions potentielles, dont les besoins domestiques. Et aussi, selon les principes de la CNDP, rechercher des points de vue potentiellement contradictoires sur ces sujets. Et bien sûr, tout le monde aura la parole.

Un point sur ce qu'a dit Étienne. Dans toute réunion, nous prévoyons au moins la moitié du temps dédié aux échanges avec la salle, pour vraiment laisser l'espace aussi à toute contribution.

Mais Madame, effectivement, le 20 mai, et il y aura avant une note qui est en cours de préparation par l'État qui sera partagée, au plus tard une semaine avant. Nous sommes dans des délais serrés pour ce débat, mais pour permettre aussi d'avoir accès à certaines informations avant la réunion, pour préparer la réunion. Et de la même manière, pour celle du 2 juin.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

C'est important, je pense, et c'est en lien aussi avec la question de Monsieur, juste avant, de faire un tout petit complément sur les obligations des porteurs de projet et des autorités publiques. Ils ont des obligations. Le droit est clair. Le droit, comme l'a dit Audrey, ne nous donne pas à nous un pouvoir de décision. En revanche, il donne des obligations aux décideurs, et cela, il faut bien l'entendre. Cette obligation d'information passera notamment par ce travail d'analyse des besoins qui va être présenté avant la réunion du 20 mai et le compte-rendu de la tierce expertise sur les solutions alternatives à la THT, qui sera également mis à disposition du public une à deux semaines avant la réunion du 2 juin.

C'est très important. C'est-à-dire que nous, au moins, si nous avons un pouvoir, c'est d'obliger le porteur de projet à respecter ce devoir. Une autorité publique doit donner au public les informations relatives à l'environnement. C'est une obligation légale. Je voulais juste le préciser.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

Et constitutionnelle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ou questions ? Je ne vois personne. En haut, au balcon ? Personne non plus. Bien. Madame, s'il vous plaît ? Un micro s'il vous plaît, sinon cela ne marchera pas.

Mme Françoise MOIROIT

Bonsoir. Là, je me pose la question. On nous demande de poser des questions, des choses auxquelles on aurait dû avoir répondu. Par exemple, en ce qui concerne les besoins, on vient là pour poser des questions alors que nous savons que nous ne sommes pas d'accord. Et moi, par exemple, à la dernière réunion, j'ai été choquée de voir à la fin que l'on nous suggérait l'enfouissement de la ligne. Et c'était quelque chose de très concret. Et là, nous faisons une réunion pour savoir ce que nous avons à dire. Mais j'ai l'impression que nous l'avions déjà dit.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

Effectivement, Madame, vous l'avez peut-être déjà dit dans d'autres temps, d'autres réunions. Pour nous, dans ce débat, il nous paraissait important d'avoir ces trois temps pour vraiment permettre à la fois l'expression des enjeux du territoire, la prochaine sur la question des besoins et enfin sur la question des alternatives.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

J'espère que nous avons répondu à votre question, Madame. Ce qui est certain, c'est que ce fil des trois réunions marche ensemble. C'est très important de se dire, ce soir, que l'on n'arrivera pas à finaliser tous les échanges. Mais vous avez raison, nous reprenons un peu à la base, c'est juste. Et la réunion du 20 mai, c'est une façon de reposer les besoins. C'est pour effectivement parler des besoins avant de parler des solutions, y compris enfouissement ou pas enfouissement par exemple, qui seront bien des sujets débattus le 2 juin. Donc, ne vous inquiétez pas, ce sera également débattu.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

Et y compris pour le 2 juin est déjà prévue la restitution de l'expertise complémentaire. Mais selon les questions posées, nous, en tant que CNDP, nous pouvons aller chercher aussi d'autres intervenants pour apporter des réponses. C'est important pour nous ce soir d'être à l'écoute de l'ensemble des prises de position argumentées et des questions, y compris pour construire ces deux autres temps.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Bien, merci beaucoup. Il peut aussi y avoir des personnes qui ne sont pas à l'aise pour prendre la parole ou qui, à un moment donné, préféraient ne pas s'exprimer en public. Vous pouvez parfaitement vous adresser, et c'est important, aux personnes de la commission du débat public. Je vais leur demander de lever la main, si vous voulez bien, rapidement, les personnes de la commission, qui sont à votre disposition. En gros, ce sont ceux qui portent les micros ce soir aussi. Et ils peuvent très bien prendre en note votre question et nous la relaierons ensuite ici en tribune. Vous êtes peut-être venus pour dire quelque chose, mais l'audience est nombreuse. Ce n'est pas forcément simple. Donc, n'hésitez pas, c'est vraiment important.

Et deuxième point, et après, j'en aurai terminé sur les règles du jeu, si vous avez des questions qui, ce soir, n'obtiennent pas de réponse pour une raison ou une autre, peut-être que RTE, l'État, les agriculteurs, d'autres intervenants ou dans la salle, on n'aura pas de réponse à une question, c'est dommage pour ce soir, mais ce n'est pas grave dans le sens où le principe de répondre à toutes les questions est fondamental dans le débat public. Donc, votre question sera versée sur le site du débat. Elle sera écrite et vous recevrez une réponse écrite dans les quinze jours.

Donc, ne vous inquiétez pas. Si peut-être certaines questions n'ont pas de réponse immédiate, elles auront une réponse par la suite. C'est un engagement que nous pouvons prendre.

Il y avait une dernière question peut-être. Bien, merci beaucoup. Nous allons donc entamer notre premier temps d'échange sur le sujet « Pourquoi et comment le Gard et le pays d'Arles sont-ils concernés par le débat ? Où en est le projet de ligne THT Jonquières – Fos ? » Je vais demander à Monsieur le Préfet LECLERC des Bouches-du-Rhône et de la région PACA et Monsieur le Préfet BONET, Préfet du Gard, de bien vouloir venir en tribune et d'introduire ce sujet. Merci, Messieurs.

M. Jérôme BONET, Préfet du Gard

Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Maire, Monsieur le Député européen, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs, Mesdames et Messieurs les organisateurs de notre réunion, tout d'abord, vous souhaiter, pour ceux qui sont des Bucco-Rhodaniens, la bienvenue dans le Gard. Votre présence et votre nombre témoignent de tout l'intérêt que nous avons à organiser ce type de réunion. Parce qu'il nous a semblé indispensable – et, avec le Préfet de région, nous en avons pris l'initiative conjointe – d'intégrer aux débats relatifs à la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et de l'étang de Berre cet échange complémentaire sur les sources d'énergie qui contribueront donc à décarboner le Sud, l'économie du sud

de la Méditerranée et de débattre de l'impact de cette décarbonation pour nos territoires, que ce soit du côté gardois, où que ce soit du côté du pays d'Arles.

L'idée n'est pas d'ajouter un nouveau débat au débat. L'idée est de poursuivre ces discussions, puisque les questions étaient posées à l'instant. Bien entendu que ces débats ont du sens et permettent d'alimenter les choses. Il n'y a aucun doute là-dessus. Il y a déjà eu toute une phase de concertation et la preuve en est que cette phase de discussion et de concertation a permis des avancées et des engagements qui ont été réalisés, qu'il s'agisse de la réunion, de la Commission nationale du débat public, qu'il s'agisse également de la tierce expertise, nous y reviendrons. Mais l'idée est d'approfondir ces éléments.

Je vais être assez rapide pour laisser la place de toute façon au dialogue. Ce qui nous conduit tout de même à ce projet, ne l'oublions pas, c'est une évidence. C'est la nécessité de décarboner l'économie française, qui est un impératif majeur au plan national et dans notre région, notamment sur cette partie stratégique du territoire qui est le secteur de Fos. N'oublions pas que ces enjeux sont non seulement des enjeux en termes de préservation de notre climat, mais également en termes d'activité économique et de création de richesses et d'emplois.

Pour autant, avec le Préfet LECLERC, cet objectif de décarbonation, cet objectif qui passe notamment par l'implantation d'une alimentation électrique renforcée pour la permettre, ne peut se faire dans n'importe quelles conditions, évidemment. En tout cas pour le côté du Gard, mais je pense que c'est la même chose, nous sommes attachés à la préservation à la fois de nos paysages, de notre agriculture, de notre agrotourisme. Ce sont des éléments extrêmement importants qui, justement, sont au cœur de nos échanges. Et l'idée est vraiment d'approfondir ces sujets-là.

Applaudissements

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Merci beaucoup. Un petit mot pour me présenter. Je suis Georges-François LECLERC, le Préfet de la région, non pas PACA, mais Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je voulais vous prier d'accepter mes excuses pour le léger retard que j'ai pris, mais j'ai été retenu à Marseille. J'ai mis un petit peu de temps pour venir.

Quel est le sens de notre présence ici et quel est le sens de ce débat ? Tout d'abord, remercier la Commission nationale du débat public, car elle est pour vous la garantie d'un débat qui a plusieurs vertus ou caractéristiques. Un, la CNDP aime rappeler que la démocratie, c'est-à-dire l'organisation des conflits et leur organisation de la résolution des conflits, suppose des points de vue très différents, mais aussi des garanties.

Quelles garanties Jérôme BONET et moi-même, ainsi que l'ensemble des opérateurs, nous offrons-vous ? Un, un débat avec des règles. Deux, un débat transparent, où tous les points de vue seront entendus, dans le calme si possible. Évidemment, il y a ici des habitants du Gard et des habitants des Bouches-du-Rhône. Il y a des élus. Il y a des entrepreneurs, des entrepreneurs d'ici, mais aussi des entrepreneurs de Fos et de Berre. Il y a des agriculteurs. J'en ai vu des Bouches-du-Rhône qui m'ont d'ailleurs très gentiment fait un petit comité d'accueil. Il y a aussi des salariés de la zone de Fos Berre. Voilà les garanties. La confrontation de différents points de vue. Et il faut tous les respecter. Ceux des

associations, défenseurs de la nature et du paysage, les agriculteurs, de quelque département qu'ils soient, quel que soit leur métier, viticulteurs ici, mais aussi maraîchers dans la plaine de La Crau.

D'autres garanties. Tous les documents qui sont en notre possession seront versés au débat. Il n'est aucun document que je validerai qui ne sera retenu. Il n'y a pas de scénario caché. D'autres petites observations. Posez les bonnes questions, mais aussi, si vous le permettez, posez les bonnes questions au bon endroit. Au départ, c'est mon prédécesseur, Christophe MIRMAND, l'ancien Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône, qui a souhaité, qui a demandé à la Commission nationale du débat public, parce qu'il savait qu'une simple enquête publique ne suffirait pas à exposer les points de vue, à faire en sorte qu'ils soient confrontés. Nous n'avons pas peur de ce débat. La CNDP offre ces garanties-là, le débat.

Mais au départ, le débat était prévu essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, autour de Fos, de Berre, de Martigues, de Miramas. Et nous avons souhaité, Jérôme BONET et moi, que ce débat pose les questions essentielles au bon endroit, à Beaucaire, mais aussi à Arles et à Saint-Martin-de-Crau. C'est donc un débat large qui posera les bonnes questions au bon endroit, avec tous les documents qui doivent être versés au débat, en tout cas de la part de l'administration, de l'État, qui seront versés au débat.

Quelques observations, puisque Jérôme BONET a posé la question de la décarbonation. Il l'a posée à mon avis de la bonne manière, mais je vais me permettre de faire une autre observation. Croire que ce débat et que cette ligne THT est en fait au seul bénéfice de Fos et de Berre est, de mon point de vue, une erreur. D'abord, Fos et Berre, c'est très important. C'est le grand port de la Méditerranée. Ce n'est pas le port des Bouches-du-Rhône, c'est le port du sud de la France. Deuxième élément que je me permets de rappeler. Ce n'est pas uniquement pour le port de Fos et de Berre. C'est pour toute la grande région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi pour la sécurisation de l'alimentation électrique de tout le sud de la France.

Encore une fois, poser les bonnes questions au bon endroit, c'est aussi rappeler qu'il n'y a pas une chose qui est moins importante que l'autre. Ce n'est pas Beaucaire contre Fos, ce n'est pas Arles contre Martigues. Ce qui se joue, c'est la sécurisation électrique. Et vous savez à quel point c'est important, la sécurisation électrique. Nous avons eu, dans un autre pays européen voisin, un incident assez grave. Personne ne peut dire aujourd'hui, c'est parce que l'alimentation électrique n'était pas sécurisée. Il y a quand même eu un problème. Et ce problème doit nous faire réfléchir à la qualité de la sécurisation énergétique de toute la région.

Après, il y a plusieurs points de vue. Il y a tout d'abord des opérateurs. Il y a des industriels, qui sont dans la salle, qui mènent des projets industriels, qui sont importants aussi pour l'emploi. Pourquoi les décarboner ? Parce qu'aujourd'hui, une entreprise qui n'est pas décarbonée perd de la compétitivité. Elle pollue, mais elle perd de la compétitivité. Encore une fois, dans le port du sud de la France. Il y a d'autres ports, mais du sud de la France. Et j'ai coutume de dire que la ligne THT et les grandes entreprises industrielles, soit qui vont pouvoir se maintenir grâce à la décarbonation, soit qui vont pouvoir s'installer parce que cela ne se joue pas sur les projets qui sont susceptibles d'être installés, cela se joue aussi pour de grandes entreprises pourvoyeuses d'emplois qui doivent rester. Après les autres

points de vue, ni Jérôme BONET, ni moi, ni aucun des opérateurs ici présents, que ce soit RTE, que ce soient les grandes entreprises, n'ignorent que nous allons effectivement, selon la modalité qui sera retenue, mais quelle que soit la modalité qui soit retenue, poser un problème. Jérôme BONET l'a reconnu. Une agriculture, viticulture ou maraîchère exceptionnelle, des paysages, que l'on soit dans le Gard ou qu'on le soit dans les Bouches-du-Rhône, exceptionnels. Tous les points de vue doivent être entendus.

Il y a aussi d'autres questions, pas seulement la qualité des sites et des paysages, mais aussi la biodiversité. L'ensemble des points de vue doivent être entendus. Celui qui a son emploi à Fos et à Berre et qui veut le conserver. Celui qui, demain, peut-être, pourra trouver un emploi grâce à une installation nouvelle. L'habitant de Nice, l'habitant de Toulon, mais y compris l'habitant des Saintes-Maries-de-la-Mer, dont l'alimentation électrique sera sécurisée. La décarbonation. Nous pensons, Jérôme BONET et moi-même, comme mon prédécesseur le pensait, comme chacun de ceux qui auront à se pencher sur ce dossier sait que cela ne peut pas se régler par quelques diapositives et une enquête publique. Il faut aller beaucoup plus loin. C'est le sens de ce débat. Merci infiniment.

Applaudissements et protestations dans la salle

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Merci, Messieurs les Préfets. Je vous propose de vous rasseoir. Je vais demander maintenant... Alors, s'il vous plaît. Je vous propose que nous entendions l'ensemble des arguments avant vos réactions et vous aurez vraiment tout loisir de réagir.

Nous allons demander maintenant à RTE de venir en tribune, Mme HENAFF, M. BERASSEN et M. BONNET, s'il vous plaît. Nous allons demander à RTE de présenter leur projet. Je vous donne la zapette. S'il vous plaît. Ce que nous avons demandé, nous, Commission nationale, à RTE pour ce soir...

Je vous demande un peu de silence, s'il vous plaît, que nous puissions nous entendre. Merci.

Ce que nous avons demandé donc, et c'est un peu en réponse à la question de Madame tout à l'heure, nous avons demandé à RTE de réexpliquer les origines et la logique qui les a amenés à envisager ce projet. C'est très simple. Et de nous dire où en est ce projet. Merci de bien vouloir entendre et écouter l'ensemble de la présentation et de poser ensuite toutes vos questions. Et toutes vos réactions seront bien sûr les bienvenues. Juste après RTE, le Secrétaire général aux Affaires régionales prendra la parole pour expliquer les engagements de l'État. Puisque vous avez bien compris qu'il y a donc bien deux acteurs qui portent aujourd'hui cette question, RTE et l'État. Nous redonnerons donc brièvement la parole à l'État pour parler des engagements, justement, dans le débat public. Cela va durer à peu près maintenant une dizaine de minutes, parce que Monsieur le Préfet vous a un peu pris du temps, mais ce n'est pas grave. Et nous aurons ensuite un long temps d'échange avec l'ensemble de la salle. Je vous en prie.

M. Jean-Philippe BONNET, RTE, Directeur adjoint du pôle Stratégie, prospective et évaluation

Merci, Monsieur BALLAN. Bonjour à tous, Mesdames et Messieurs. Jean-Philippe BONNET. Je m'occupe de stratégie et de prospective chez RTE. Je vais très rapidement rappeler qui est RTE et puis dans quel cadre s'inscrit ce projet au niveau national.

RTE est une entreprise publique qui est en charge d'exploiter le réseau de transport d'électricité. Concrètement, notre rôle, c'est de vous garantir la disponibilité de l'électricité partout et tout le temps. Pour cela, nous exploitons un réseau à haute et très haute tension qui fait 100 000 kilomètres et qui couvre l'ensemble du pays. Nos équipes se relaient 24 h/24 pour aiguiller l'électricité et éviter ce qui s'est passé en Espagne il y a deux jours, à savoir le *blackout*. Notre rôle ne se limite pas à juste exploiter le réseau existant. On l'entretient. Nos équipes le réparent, quel que soit le temps qu'il fait, lorsqu'il est en panne. Nous le renouvelons lorsqu'il est ancien et nous l'adaptons pour anticiper l'évolution de la production et de la consommation.

Cette mission de service public, évidemment, s'inscrit dans la stratégie énergie et climat définie par le gouvernement. Je rappelle que cette stratégie repose sur deux piliers. D'une part, la réduction autant que possible de nos consommations globales d'énergie en France. Et je parle de toutes les énergies, l'électricité bien sûr, mais aussi le charbon, le pétrole, le gaz. Et deuxième pilier, remplacer progressivement ces énergies fossiles par d'autres énergies comme l'électricité décarbonée, qu'elle soit renouvelable ou nucléaire, ou par d'autres énergies renouvelables comme la biomasse ou la géothermie.

Cette sortie des énergies fossiles est importante parce qu'elle répond à un double enjeu. C'est d'abord la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique. Et puis, c'est aussi réduire notre vulnérabilité aux crises géopolitiques, comme l'a montré la guerre en Ukraine. Dans les années qui viennent, l'électricité va prendre une part croissante dans nos consommations d'énergie. Vous le vivez sans doute déjà au quotidien avec l'essor des pompes à chaleur, le développement des véhicules électriques, l'omniprésence du numérique partout. Mais les entreprises et les industries se tournent aussi de plus en plus vers l'électricité, pour à la fois réduire leurs émissions et maîtriser leurs coûts. RTE fait actuellement face à une vague de demandes de raccordement de grandes installations électriques à notre réseau qui est sans précédent depuis 50 ans. Notre rôle, c'est de prendre en compte ces évolutions et d'anticiper les transformations du paysage électrique.

Si l'on regarde la carte de gauche, elle essaie de montrer où va se passer l'évolution. Elle est différenciée selon le territoire. Évidemment, nous allons consommer. Nous avons la conviction que la France va consommer plus d'électricité, un peu plus d'électricité partout, de manière diffuse. Il y a quelques endroits où nous consommerons probablement beaucoup plus d'électricité. Ce sont en particulier les grandes agglomérations qui apparaissent en bleu foncé et les grands bassins industriels, que ce soit dans le nord, dans la zone du Havre ou dans la zone de Fos-sur-Mer et plus globalement dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et tout le Sud méditerranéen.

Évidemment, pour répondre à ces besoins supplémentaires d'électricité, il va falloir aussi produire plus d'électricité, plus d'électricité renouvelable à terre, qu'elle soit éolienne ou solaire, ou en mer, éolienne, ou aussi plus d'électricité nucléaire avec trois projets qui sont déjà engagés. Ce sont les trois ronds jaunes que vous avez en Normandie, dans le nord de la France ou dans la région lyonnaise.

Aucun territoire ne peut se vanter d'être autonome en électricité. Certains en produisent trop, d'autres pas assez. Et encore, cela dépend des saisons, cela dépend de l'heure de la journée. Pour que le réseau électrique puisse continuer demain à jouer le rôle qu'il joue

aujourd'hui de solidarité électrique entre tous les territoires français, RTE a identifié un ensemble de projets qui nous semblent importants de réaliser d'ici 2030, qui figurent sur la carte de droite. Il faut à la fois renforcer quelques grands axes nationaux, donc travailler sur la ligne à 400 000 volts qui traverse le Massif central en Normandie ou dans le Sud-Ouest. Et puis, il faut aussi renforcer l'alimentation des grandes zones industrielles, comme à Dunkerque, où RTE va créer deux lignes à 400 000 volts, au Havre où nous avons aussi un projet de création d'une ligne à 400 000 volts ou à Fos-sur-Mer où, là, le projet vise à répondre plus globalement à tous les enjeux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Sud méditerranéen.

Pour détailler plus avant les projets et ces enjeux, je vais passer la parole maintenant à mon collègue Christophe BERASSEN.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Merci, Jean-Philippe. Christophe BERASSEN, Directeur du centre Développement ingénierie RTE Méditerranée. Juste avant que Pascale revienne sur l'état d'avancement du projet, il me semblait important de vous donner un petit éclairage sur l'évolution du réseau sur nos territoires, rapidement.

Dans le Sud-Est, dans le Sud méditerranéen et notamment dans le Gard et les Bouches-du-Rhône, nous avons une véritable dynamique de développement et d'attractivité au travers de nombreux projets. Nous l'avons déjà évoqué depuis le début. Bien sûr, nous pensons très rapidement aux projets industriels de la zone industrialo-portuaire de Fos. Des projets qui vont nous permettre de sortir des énergies fossiles et de projeter la zone vers l'industrie bas carbone. Mais il y a aussi sur l'ensemble des territoires, sur les Bouches-du-Rhône, dans le Gard, de nombreux projets de développement et d'attractivité. Tous les jours, notamment autour de l'accueil de nouvelles industries, nous instruisons de nouvelles demandes de raccordement, y compris dans le Gard. Nous avons aussi le développement du numérique. Je pense que cela parle à tout le monde. Et nous avons également l'électrification des navires à quai maritime et fluvial.

Enfin, et là, je reviens sur ce que vient d'évoquer Jean-Philippe, il y a la mutation de nous tous, la mutation de nos usages domestiques au quotidien, au travers de la mobilité électrique, les véhicules électriques, au travers des transports en commun autour de nos cités, au travers aussi des modes de chauffage. Je pense que nous sommes un certain nombre à basculer sur des pompes à chaleur. Donc, ces besoins y répondent et ce sont des besoins de l'ensemble des territoires. Et cela conduit à instruire pour nous presque 6 000 mégawatts de demandes de raccordement. C'est considérable. C'est quasiment l'équivalent de la consommation du Sud méditerranéen et l'équivalent de cinq groupes nucléaires.

La nécessité, je pense, pour tous de sortir des énergies fossiles est partagée, et par tous les acteurs du territoire. Et cela va se traduire par une augmentation très importante de la consommation électrique.

Le réseau, c'est un trait d'union entre lieux de production et lieux de consommation. Et c'est le moyen de faire cette grande bascule, de sortir des énergies fossiles vers une énergie électrique décarbonée. Or, le réseau, on l'a un peu évoqué aussi, notamment du Sud-Est est un réseau dont la structure date des années 70. Elle n'est plus adaptée

aujourd'hui aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Et nous avons besoin de repenser globalement l'ensemble du réseau de ces territoires-là. Et dans ce cadre, RTE propose une stratégie globale d'aménagement du territoire. Bien sûr, en restructurant la connexion électrique importante du Sud-Est vis-à-vis des autres territoires notamment – et je pense que c'est important d'avoir cela en tête – parce que 60 % de notre consommation électrique aujourd'hui, sur ces territoires-là, provient principalement d'une production en vallée du Rhône. Nous avons donc besoin de restructurer…

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Votre temps est largement écoulé déjà. Je vais demander de conclure à Mme HENAFF, s'il vous plaît. On est vraiment beaucoup trop long.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Merci, Monsieur BALLAN. Je conclus.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Non, non, pas besoin d'applaudir. C'est juste une question de respect du temps de parole, que je ferai respecter à tout le monde, d'ailleurs. Donc, il n'y a pas besoin d'applaudir.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Je conclus rapidement et je transfère. Nous avons donc besoin de renforcer le réseau 400 kV structurant, les deux artères que vous voyez en rouge sur la carte, mais cela ne suffit pas et nous avons besoin de créer une nouvelle injection de fortes capacités, pour répondre à l'ensemble des besoins de ces territoires.

Dans ce cadre-là, l'aménagement du réseau qui va s'adapter et s'adosser à cette structure-là va conduire RTE à déposer, d'ici 2035, trois fois plus de pylônes sur ces territoires-là que les pylônes que nous allons ajouter pour répondre à ce besoin.

Et je propose que Pascale HENAFF revienne sur le point d'avancement du projet de création des lignes THT.

Mme Pascale HENAFF, RTE, Directrice de projet

Merci. Je vais essayer d'être rapide, Monsieur BALLAN, je vous promets. Sur ce projet THT, nous sommes en cours d'études. Dans le contexte qu'ont présenté Jean-Philippe et Christophe, nous avons regardé les contraintes de volume d'alimentation nécessaire, nous avons regardé les contraintes de planning, de fiabilité de réseau et nous avons proposé une solution d'évolution de réseau qui permet d'alimenter à peu près 60 % du volume des raccordements que nous avons reçus.

Comme pour tous les projets que nous recevons à RTE, nous avons d'abord analysé toutes les solutions possibles et, en premier lieu, les solutions de renforcement de réseaux. Et je voudrais insister sur un point : la solution que nous proposons est, au vu de RTE, la seule qui permet de répondre aux délais de ce besoin considérable d'énergie en 2029.

Alors, où en sommes-nous ? Nous avons eu 18 mois de dialogue territorial, qui a conduit à la validation d'un fuseau de moindre impact.

Brouhaha dans la salle

Je vais présenter mes visuels, si vous permettez, nous ne gagerons pas du temps, sinon. Donc, pendant 18 mois, nous avons eu un dialogue territorial qui a permis de définir le fuseau de moindre impact tel qu'il apparaît derrière moi.

Brouhaha et cris dans la salle

Excusez-moi, mais si vous me coupez, je pense que le temps de questions-réponses, ce sera après ma présentation. Donc, je continue.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Je vais m'occuper de répondre aux questions. Je reprécise à tout le monde, pour que l'on soit très clair, s'il vous plaît : on laisse parler les personnes jusqu'au bout. J'essaie de faire en sorte que le temps de parole soit respecté et vous aurez la parole après, il n'y a aucun problème. Vraiment. Merci, s'il vous plaît, de rester calme jusqu'à ce que l'on puisse parler après et il n'y aura aucun souci. Vous aurez tout le temps que vous voudrez pour poser des questions et vous exprimer. Madame HENAFF, merci de conclure rapidement, s'il vous plaît.

Mme Pascale HENAFF, RTE, Directrice de projet

Alors vous m'avez demandé de parler d'où en était le projet. Le projet est en cours d'étude. Un corridor de passage a été validé par le ministère de l'Énergie en décembre 2024, et au sein duquel nous recherchons le passage de la ligne THT. Il a été pensé pour limiter l'empreinte sur le territoire de ce projet. Il artificialise extrêmement peu les sols. Il évite le centre d'Arles. Il évite les bourgs de Saint-Martin, de Fourques, de Bellegarde, de Beaucaire, de Jonquières. Il évite Avignon. Il évite la zone centrale du parc de Camargue en passant par les zones agricoles du nord du parc. Et il suit les infrastructures existantes entre Fos et Arles.

Depuis la concertation préalable du public, nous avons travaillé sur des études techniques et environnementales et nous continuons à faire ces études-là sur le milieu humain, le paysage, les activités agricoles, le tourisme, pour essayer de positionner au mieux la ligne dans ce corridor de passage. Donc, nous continuons les études aujourd'hui parce que nous sommes engagés sur des délais et c'est la seule façon pour avoir une chance de les tenir.

Néanmoins, le débat tel qu'il est aujourd'hui est quelque chose d'important pour RTE. C'est une opportunité pour rééchanger avec tout le monde, pour continuer à dialoguer ou à concerter en termes de la concertation continue, comme vous l'avez dit, Monsieur BALLAN, tout à l'heure. C'est aussi l'opportunité d'aller plus loin dans les analyses, d'aller plus loin sur la connaissance du besoin et RTE, comme on l'a dit tout à l'heure, prendra en compte les enseignements de ce débat.

Très rapidement, les quelques éléments de planning, comme nous les voyions avant le débat. Donc, je vais dire des conditionnels. Si le projet se faisait comme nous l'envisagions avant le débat, alors nous envisagerions de déposer la déclaration d'utilité publique à l'automne 2025. À la suite de cette déclaration d'utilité publique, il y aurait une enquête publique au cours de laquelle tout le monde pourrait donner son avis. Je vais insister sur un sujet, c'est que, si le projet se faisait comme il était prévu avant le débat, RTE envisagerait de saisir l'autorité environnementale pour avoir une évaluation

environnementale du projet, sachant qu'il y a une dérogation qui permettrait de demander une dispense pour ce fait, pour l'évaluation environnement ale. Et les premiers travaux seraient planifiés à l'horizon 2027 – 2028. Et je vous laisse la parole, Monsieur BALLAN.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Madame HENAFF.

Vous avez donc eu le panorama et l'explication des raisons de ce projet. Comme vous l'avez compris, à l'issue des concertations précédentes, l'État a pris des engagements. C'était le 27 septembre, je crois, sous votre contrôle. Nous allons demander à l'État maintenant, très rapidement, vraiment très rapidement, je suis désolé, de nous présenter les engagements pris par l'État dans ce débat public vis-à-vis du projet THT.

Messieurs Dames, je vous demande de bien vouloir revenir à votre place et puis vous reviendrez après pour répondre aux questions s'il y en a. Monsieur MAMIS, vous êtes secrétaire général aux affaires régionales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Didier MAMIS, Secrétaire général aux affaires régionales

Merci. Bonsoir à toutes et tous. Donc, quelques compléments à la présentation qu'a faite RTE, sur les engagements de l'État par rapport à ce projet. Engagements qui ont été exprimés par le Préfet MIRMAND, le 27 septembre dernier à Marseille, au moment de la clôture de la première concertation qui a été menée. Trois engagements. Le premier, organiser un débat public sur la zone beaucoup plus large que le projet THT lui-même. Un projet sous l'égide de la Commission nationale du débat public, en prolongation des échanges qui ont été intenses, déjà, extrêmement nombreux en 2024. Donc, nous y sommes et nous sommes au cœur de ces débats aujourd'hui, ici à Beaucaire.

Deuxième engagement qui a été formulé, c'est celui de refaire un état du besoin en électricité du territoire. C'est un élément également central puisque c'est ce besoin en électricité et le cadencement de ce besoin qui justifie finalement cette ligne très haute tension. Donc, là aussi, engagement de faire un état très précis et transparent du besoin en électricité essentiellement industriel, mais aussi beaucoup plus large. Je vais y revenir tout de suite après.

Et troisième élément, toujours sur cette ligne très haute tension et au regard des différents scénarios qui ont été débattus en 2024, lignes aériennes, lignes potentiellement enfouies, autres scénarios, c'est de mobiliser une tierce expertise indépendante, qui sera versée aux débats et qui permettra de faire une comparaison objective des différents scénarios de déploiement de cette ligne très haute tension.

La saisine a été faite, et comme l'a dit le Préfet Georges-François LECLERC, il y a eu un complément de saisine pour justement insister pour que ces débats se fassent sur l'ensemble des territoires qui sont concernés par ce projet et ces projets de transformation. Et nous y sommes aujourd'hui, effectivement, ici à Beaucaire.

Sur l'actualisation du besoin en électricité, peut-être deux éléments. Premièrement, les services de l'État ont été au cœur des projets industriels, puisque le Préfet de région a eu à classer les projets par ordre de priorité pour être raccordés au niveau électrique, lorsque ce sont des projets industriels qui nous permettent d'avancer dans la décarbonation. Ce

que je veux dire, c'est que les services de l'État ont une connaissance très fine des besoins des industriels et ont pu vérifier l'ampleur de ces besoins et les calendriers qui sont nécessaires pour les industriels pour conduire leurs projets.

Et deuxième élément, c'est sur l'actualisation des besoins en électricité qui est conduite par RTE d'une part, par Enedis d'autre part, et qui tient compte non seulement des besoins industriels, mais également de l'ensemble des besoins dans les années qui viennent, notamment sur l'électrification des mobilités, véhicules électriques, raccordement des navires à quai pour les grands ports de la région. L'ensemble des besoins a été évalué et est encore en train d'être évalué. Et c'est le rendez-vous de Saint-Martin-de-Crau le 20 mai. C'est au cours de cette réunion-là, et nous verserons des éléments en amont de cette réunion, pour éclairer sur la réalité du besoin en électricité pour ce territoire.

Et puis, le troisième élément, pour terminer, cette tierce expertise qui a été confiée par l'État à un laboratoire, le CentraleSupélec à Paris, qui a été missionné pour comparer ces différents scénarios qui ont déjà été débattus en 2024, mais pour les approfondir et pour apporter un regard objectif extérieur sur ces différents scénarios. Et cela sera, en fonction d'un certain nombre de critères, présenté le 2 juin à Arles. Ce sera vraiment le cœur, je dirais, de la problématique de la THT qui sera débattue et exposée à Arles, le 2 juin prochain. Et chaque fois, à la fois pour le besoin en électricité et aussi pour cette tierce expertise, nous livrerons en amont de ces débats les documents qui vous permettront donc d'avoir le détail de toutes ces analyses et compléments d'information. Voilà ce que je pouvais dire rapidement en complément. Merci.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Bien, nous allons prendre une bonne demi-heure, ou peut-être plus, nous verrons. Mais nous souhaiterions tout de même que la deuxième partie de la réunion ait bien lieu sur la question des enjeux du territoire. Nous sommes aussi vraiment là pour cela. Je vais donc prendre quelques questions. Peut-être d'abord, deux questions. Il y a Monsieur, ici, qui lève la main et Monsieur là-bas. On va commencer par ces deux messieurs. Allez-y, Monsieur, présentez-vous.

M. Michel PEYTOU

Bonjour. Michel PEYTOU, je suis secrétaire général de Convergence 13, qui est une association qui fédère l'ensemble des zones d'activité économique des Bouches-du-Rhône. Il y a plus de 33 associations. Cela représente 350 000 salariés et près de 60 000 entreprises.

Je voulais juste rebondir sur ce qui a été dit par le Préfet de région et tous les intervenants jusque-là. On focalise beaucoup sur les neuf ou dix projets industriels. Je crois que – c'est plus une observation qu'une question, soyons clairs – l'enjeu de cette ligne, c'est irriguer la totalité des activités qui sont dans la totalité des zones d'activité qui sont chez nous. Et cela ne concerne pas que les Bouches-du-Rhône, cela concerne le Gard, bien évidemment, cela concerne le Var, le 04. Il faut aussi prendre en compte cette logique-là qui est : « Oui, les industries vont décarboner, très bien. Cela ne représente que 50 % des besoins qui vont être créés demain ». C'est tout ce que je voulais dire. Merci.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Nous retenons cela pour la réunion du 20 mai et l'analyse des besoins. Donc, il y a Monsieur ici. Si on peut lui donner un micro, s'il vous plaît. Allez-y.

M. Jean-Luc MOYA

Bonsoir, Jean-Luc MOYA. Je suis un des membres fondateurs du Collectif THT 13 et 30, qui est à l'origine du mouvement, on va dire, de propositions qui existent. Je voudrais donner une affirmation et poser deux questions.

L'affirmation, c'est que, quand RTE nous dit que la solution aérienne est la seule, en temps et en faisabilité, capable d'apporter l'énergie sur le territoire de Fos, RTE ment.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci.

M. Jean-Luc MOYA

Nous avons travaillé depuis un an et demi sur une solution alternative avec des ingénieurs. La solution que nous proposons, non seulement, sécurise le réseau - Monsieur le Préfet, c'est à votre attention, nous n'aurons pas avec cette solution ce qui s'est éventuellement produit en Espagne –, mais nous apportons l'énergie nécessaire et nous travaillons sur un mix énergétique cohérent. Donc, nous avons une solution alternative, cohérente et viable.

Ma première question. Dans le cahier des charges qui permet de demander au cabinet-conseil indépendant d'analyser la solution alternative, il est prévu que, le 31 mars, ce cabinet rende son étude. Ma question est : pourquoi ne l'avons-nous pas ? Pourquoi avons-nous autant tardé ? Puisque le Préfet MIRMAND s'était engagé à nous livrer l'étude, trois mois après l'annonce du fuseau de moindre impact, c'est-à-dire en décembre 2024. Donc, est-ce que cette étude est entre les mains des services de l'État ? Si oui, pourquoi ne l'avons-nous pas ?

La deuxième question interroge l'indépendance de Supélec. Supélec est une école qui dépend de l'Université de Paris – Saclay, donc qui dépend en partie des subventions de l'État. Et dans cette école CentraleSupélec, il y a, tenez-vous bien, une chaire RTE. C'est-à-dire que RTE a un partenariat normal de recherche et développement avec cette école. Donc, je me pose la question de l'indépendance de cette école vis-à-vis de RTE.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Je vais faire une petite précision. Je pense que votre première remarque, qui était formulée sur les arguments de RTE par rapport à « Est-ce que c'est la seule solution ? », je vous demanderais simplement, s'il vous plaît, de ne pas forcément aller sur le registre de type « menteur ». J'ai entendu tout à l'heure « assassin ». Nous n'avons pas encore eu « voleur », mais peut-être que nous l'aurons. Mais je vais être très clair avec vous. Cela, ce ne sera pas possible dans ce débat. Cela peut être ailleurs, mais cela ne peut pas être ici.

En revanche, Monsieur, vous avez parfaitement raison de poser la question en disant que vous, vous pensez que ce n'est pas la seule solution. Et vous demandez à RTE une réponse. Et nous allons leur demander une réponse maintenant. Mais je vous demanderai, s'il vous plaît, de faire simplement attention au vocabulaire. Vous avez des personnes ici, des personnes comme vous et moi, et des accusations personnelles, ce ne sera pas possible. Maintenant, votre question était non pas personnelle, vous avez raison. Vous avez dit : « RTE ne dit pas la vérité », je le reformule comme cela, si vous me permettez. Nous allons demander, s'il vous plaît, une réponse à RTE, tout de suite.

Et ensuite, Monsieur le Préfet, sur les garanties d'indépendance vis-à-vis de Supélec et le délai de livraison de l'étude. Est-ce que RTE peut répondre, s'il vous plaît ? Monsieur BERASSEN

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Merci, Monsieur BALLAN. Donc, le premier élément de réponse, c'est l'expertise indépendante qui a été mandatée par l'État et qui donnera la possibilité, lors de la réunion à Arles du 2 juin, de présenter cette expertise indépendante et de pouvoir échanger avec les éléments que nous avons également produits.

Par rapport à cela, peut-être en préambule, cela me semble important de rappeler quelques principes sur la manière dont nous répondons à ce type de besoins et de la manière dont nos équipes travaillent. Lorsqu'elles sont confrontées à un besoin d'adaptation du réseau, nos équipes recherchent d'abord la solution, la juste solution, qui répond à ce besoin en termes de volume, en termes de délais, en termes aussi de sécurisation de l'alimentation électrique du Sud-Est dans sa grande globalité. Et Monsieur le Préfet a rappelé quelques éléments récents qui peuvent nous rappeler aussi à notre obligation, et également en limitant l'empreinte environnementale. En tout cas, pour parvenir à trouver cette juste réponse, RTE, opérateur à mission de service public – je le rappelle, c'est de trouver la juste réponse à ce besoin –, nous examinons le réseau existant. Nous regardons comment nous pouvons renforcer le réseau existant, l'optimiser pour éviter de créer de nouvelles infrastructures. C'est un sujet qui a été regardé sur les artères 400 kV, qui sont la connexion nécessaire entre le reste du territoire, notamment en vallée du Rhône et le Grand Sud-Est, pour alimenter l'intégralité des consommateurs. Je dis bien l'intégralité des consommateurs. Pas focaliser uniquement sur les industriels, mais tous les besoins de ce territoire-là.

Nous avons engagé des projets de renforcement de ces artères principales 400 kV. En revanche, cela ne permet pas de répondre à ces besoins qui sont considérables et nous avons besoin d'une nouvelle colonne vertébrale, si je peux m'exprimer ainsi, avec une troisième artère. Et derrière, nous regardons, en fonction des technologies, en fonction des solutions qui sont possibles, comment nous répondons à ce besoin, une nouvelle fois, sur le volume, sur le délai, sur la sécurisation et en limitant notre empreinte environnementale. Et j'invite l'ensemble des participants à aller à la réunion du 2 juin qui sera, je pense, le cœur de cette réunion-là.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur BERASSEN. Je précise juste par rapport à la réunion du 2 juin aussi, c'est bien l'enjeu, Monsieur qui avait posé la question, de soulever le capot sur tout ce qui vient d'être dit. Le débat public est fait pour cela, pour aller au bout de l'ensemble du raisonnement qui vient de vous être exposé là, de façon synthétique. Parce qu'effectivement, le sujet de ce soir, ce n'est pas de rentrer dans le détail. Mais véritablement, et nous serons très vigilants, et nous travaillons déjà avec RTE, de façon à bien aller au bout de ces différentes questions.

Je vais demander à Monsieur le Préfet de répondre aux deux autres questions, sur le délai de livraison de l'étude et l'indépendance de CentraleSupélec.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bien sûr. Deux questions, auxquelles il faut faire face de manière la plus claire possible. Un, retard dans le délai, oui. Il y a quelques mois, mon prédécesseur avait donné comme échéance le 31 mars. Nous sommes en retard. Moi qui ai commandé cette expertise, je n'en ai pas été destinataire à ce stade, ou si mes services l'ont été, je ne l'ai pas lu. Et je vous ai dit tout à l'heure que je m'engageais à verser au débat, je pense que ce sera prêt pour le débat de Saint-Martin-de-Crau ou pour le débat d'Arles, mais en tout état de cause, 8 à 15 jours avant ces débats-là qui sont, pour moi, des jalons, des calendriers, ce sera mis sur le site internet de la CNDP. C'est-à-dire que nous ne les distribuerons pas pendant la réunion et ensuite les retirer. Ce sera mis sur internet. Et je n'en changerai pas une ligne. Pas une ligne.

On en vient à la deuxième question. La deuxième question qui est, dans le fond, Supélec est financée par RTE, donc bien évidemment, RTE est en train de piloter cette étude pour, en gros, je résume, biaiser le débat. Soyons sérieux. Il n'y a pas plus indépendant qu'un chercheur. C'est un chercheur qui est en train de faire l'étude.

Protestations dans la salle

Si, si. Vous pouvez dire ce que vous voulez. Je suis un bon spécialiste de l'indépendance et de la dépendance. Je peux vous dire que, quel que soit le statut, quelle que soit la loi, quels que soient les décrets, quelles que soient les influences, il n'y a pas plus indépendant qu'un chercheur qui signe son papier, parce qu'il y va de son orgueil de chercheur. Donc, cela, c'est une garantie. Ensuite, vous allez me dire, il y a le chercheur, puis il y a l'institution.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Effectivement, je n'ai pas personnellement vérifié, mais moi, je ne dis pas que vous êtes un menteur, je vous fais totalement confiance. Il est probable que RTE finance. Nous nous penchons un instant sur le mode de financement des grandes écoles et des universités. Il y a des financements publics, on sait dans quel état sont les finances publiques. Et puis, il y a ce que l'on appelle des partenariats ou du mécénat. Vous avez aujourd'hui de grands monuments historiques qui sont financés par les collectivités locales, qui sont financés par

des crédits d'État et qui sont financés par des entreprises privées du grand luxe, etc. Il en va de même des écoles. Elles ont des partenariats Supélec, électricité, RTE, Réseau de transport d'électricité. Il n'est pas incohérent que l'institution RTE, dont beaucoup de salariés, de cadres, d'ingénieurs viennent de Supélec, ce n'est pas étonnant, ce n'est pas scandaleux. Il suffit d'aller sur le site internet. Il y a 30 partenariats pour Supélec, 30 partenariats. Et il est très probable – je pourrais poser la question à Gilles ODONE – que RTE finance. Si vous pensez que, parce que RTE finance une institution, un des chercheurs de Supélec va biaiser le débat, la réponse est : je vous garantis que non.

Mais de toute manière, cette étude – je termine parce que c'est important – sera publique. Elle sera signée par un chercheur qui mettra son orgueil et son renom. Et elle sera parfaitement contradictoire. Si vous n'êtes pas d'accord, vous aurez toute latitude pour la contredire.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Je précise donc, par rapport à la question de Monsieur qui est tout à fait légitime, que nous demanderons, en suite de votre question, à Supélec de simplement préciser. La règle du jeu dans le débat public, c'est que tout expert qui s'exprime peut s'exprimer, même s'il est par ailleurs dans une institution, qui ceci ou qui cela, en revanche, cela doit être transparent. Donc, avant le 2 juin, nous demanderons à M. PETIT, si je ne me trompe pas, de préciser avec son institution les liens qu'il a avec RTE. Et comme cela, ce sera transparent et vous saurez de quel lien on parle. Je ne m'exprime pas sur le fond, ce n'est pas mon point, mais nous apporterons ces éléments de précision avant la présentation de l'étude.

Bien. Attendez, Monsieur, je suis désolé. Pour prendre la parole, il faut lever la main. Je vais demander d'abord de prendre aussi des dames, parce que nous allons essayer d'équilibrer un peu les choses. Il y a une demande en haut d'un Monsieur et une demande en bas d'une dame. Donc, je vais prendre la question ici de Madame et, ensuite, la question de Monsieur. Allez-y, Madame.

Mme Agnès SOLICOURT

Je suis Agnès SOLICOURT. Je suis membre du conseil d'administration de l'association Via Domitia, collectif Occitanie. Je remplace aujourd'hui Agnès ROY, notre déléguée départementale, qui est aussi une élue, à Uchaud. L'Association Via Domitia, collectif Occitanie, a pris le relais de l'association historique Via Domitia, créée par Philippe LAMOUR pour relancer depuis plus de deux ans la valorisation de la Via Domitia, en portant de nombreuses initiatives. Le mouvement est lancé notamment en direction des collectivités territoriales pour la valorisation du plus grand monument romain de tout le midi, 250 kilomètres de long. Cette voie doit devenir un véritable atout économique grâce à un itinéraire à faire revivre autour d'un tourisme doux à pied ou à vélo. Ce territoire a une vocation de tourisme patrimonial mêlé, comme l'a souligné Monsieur le Préfet, à de l'agrotourisme. Notre président, Jean-Claude MARTINEZ, photographe, habitant de Béziers, vient de publier un livre « L'Extraordinaire aventure de la Via Domitia », dans lequel il recense les éléments les plus remarquables des quatre départements, dont le Gard.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Madame, je vous vois avec plusieurs feuilles. Est-ce que je dois m'inquiéter ?

Mme Agnès SOLICOURT

Non. Je ne lis pas tout. J'ai coupé, soyez rassuré.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. Allez-y.

Mme Agnès SOLICOURT

La Via Domitia a assez souffert à Beaucaire et à Jonquières. Nous disons stop à d'autres dégradations visuelles. Un tronçon de Via Romaine a disparu à Beaucaire dans l'exploitation des carrières des ciments. Mais des mesures prises par la DRAC par le passé ont permis de protéger son joyau, le site des bornes de César.

C'est-ce qui nous a poussés à rechercher une mise en valeur auprès de l'entreprise d'Heidelberg Materials dans le secteur des bornes de César à Beaucaire. La demande d'extension de la carrière par l'entreprise a été l'occasion pour l'association d'évoquer cette importance. Des échanges avec l'entreprise ont permis de mettre en évidence l'intérêt de mener une réflexion globale pour la revalorisation du site et sur la base d'un cahier des charges proposé par l'association et soumis aux services de la DRAC, l'entreprise a fait appel à un bureau d'études, Ilya, pour engager cette réflexion. Une première présentation de diagnostic a eu lieu. La phase concernant le programme d'action a donné lieu à une présentation, réalisée en présence du directeur de l'entreprise, de la communauté de communes, du PETR, de Gard tourisme et des membres de l'association.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Est-ce que vous pouvez conclure, Madame ?

Mme Agnès SOLICOURT

Nous sommes totalement opposés à cette ligne à haute tension et nous demandons l'enfouissement de la ligne.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Madame. Monsieur, s'il vous plaît, présentez-vous aussi.

M. Manuel SALIVELLAS

Bonjour. Manuel SALIVELLAS. J'aurais plusieurs questions à poser, une à Monsieur le Préfet, parce que, tout à l'heure, il parlait de décarbonisation et où cela allait générer de l'emploi. Est-ce que l'on peut nous donner les chiffres exacts pour la création d'emplois, et ce que cela va vraiment générer en emploi ? Puisque c'est toujours pareil, on crée des projets pseudoécolos qui font semblant de créer de l'emploi. Et en fait, à la fin, on n'a plus rien, puisque l'on part de la ligne qui va partir de Jonquières. La deuxième question, c'est : d'où vient le courant qui part de Jonquières ? Puisque l'on nous dit décarbonisation pour Fos. Mais d'où le courant va-t-il arriver, quand il va partir de Jonquières ? Qui va délivrer cette puissance de courant ? Merci.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Je vais reprendre une deuxième question avant de donner la parole. Monsieur qui avait le micro ici, s'il vous plaît, présentez-vous aussi.

M. Didier COIRINT

Bonjour, Didier COIRINT, habitant de Bellegarde, très impactée, mais qui ne le sera pas. Je voulais à ce stade des échanges proposer une page de publicité pour RTE qui fait de très beaux projets, de très haute qualité environnementale. Je veux parler du projet Midi Provence, qui devait être achevé en 2020, qui faisait l'objet d'une diffusion sur le site de RTE, qu'on ne trouve plus, mais on pourra vous donner le lien, et qui avait pour objet d'avoir une ligne sous-marine, qui était enfouie entre Fos-sur-Mer et les confins du Languedoc, vers les Pyrénées, et qui avait pour objet d'assurer la sécurisation de l'approvisionnement énergétique de toute la région sud, avec évidemment une qualité environnementale dont se targuait RTE. Pourquoi ce projet est-il abandonné ? Car si les besoins ont augmenté, je pense que ce projet peut être adapté et il y a d'autres solutions alternatives. M. MOYA en parlait tout à l'heure, on les étudiera. Si effectivement, c'est une question, si c'est notre santé, notre environnement, nos paysages, notre économie, notre agriculture qui est trop chère, continuons le saccage.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur. Nous allons donner la parole, d'abord, à Monsieur le Préfet, sur la question des emplois, si vous le voulez bien. Et après la parole sera à RTE pour quelques précisions.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Merci infiniment. Je ne répondrai pas sur la question de l'origine de l'approvisionnement. Je voudrais juste vous faire part de ma modeste expérience, moi qui ai été préfet dans plusieurs départements, y compris d'ailleurs dans le Gard, il y a quelques années, pendant peu de temps. Le mot clé, pour éviter une coupure électrique de grande ampleur, c'est l'interconnexion. C'est-à-dire que nous bénéficions à Beaucaire d'une électricité qui est produite par différents moyens. Cela peut même être très loin, que ce soit solaire, éolien, nucléaire. Le mot clé, c'est l'interconnexion. Pour qu'il y ait interconnexion, il faut qu'il y ait des lignes de transport d'électricité, des lignes de THT. Cela, c'est le premier point. Mais le mot clé, c'est l'électricité. En France, elle est produite principalement par les sites nucléaires et ce qui est produit, par exemple, dans la centrale de Gravelines – j'ai été préfet du Nord et de la région Hauts-de-France avant – peut bénéficier ailleurs que la région Hauts-de-France, grâce aux interconnexions.

Deuxième observation. Avant de répondre précisément à la question, je voudrais revenir sur ce qu'a dit Monsieur, tout à l'heure, sur les emplois créés. Je me suis permis tout à l'heure, lors de mon intervention, de dire qu'il y a deux catégories d'emplois qui sont concernées. Vous avez des entreprises qui doivent rester de très grandes entreprises. Elles ne resteront pas, si elles ne peuvent pas être certaines de leur sécurisation électrique à long terme. Je ne voudrais pas faire de publicité, mais il y a une très grande entreprise avec 6 à 8 000 salariés. Un des plus grands producteurs d'hélicoptères au monde, qui est dans les Bouches-du-Rhône. 8 000 emplois. Qui peut penser que ces 8 000 emplois sont uniquement à Marignane et à Vitrolles ? Cette entreprise, bien sûr qu'elle restera. Mais son projet de développement sera conforté s'il y a une sécurisation de l'alimentation électrique.

Deuxième catégorie, il y a des entreprises qui sont en train de jouer leur destin, de grandes entreprises sidérurgiques, soit qui sont là, soit qui s'installent. Nous sommes dans un monde compétitif, y compris d'ailleurs en France. Il y a des zones qui sont en train d'être décarbonées. Si une entreprise, très grande entreprise, sait qu'elle ne pourra pas être décarbonée parce qu'il n'y aura pas augmentation de l'alimentation électrique dans les grands arbitrages, restera-t-elle ? Je n'en sais rien.

Donc, attention à bien distinguer deux catégories d'emplois. Il y a ceux qui seront confortés, ceux qui seront sauvés et ceux qui seront créés. Donc, le départ n'est pas seulement 8 000 ou 10 000 emplois. Ce qui est affiché, c'est 10 000 emplois. Combien il y en aura-t-il à la fin ? Entre 8 et 10 000. Peut-être plus. Mais en termes d'autorisation industrielle, de tour de table des capitaux, nous sommes à peu près certains que nous aurons au minimum + 8 000 emplois. Qui peut penser un seul instant que ces emplois seront uniquement fournis par Fos, Istres, Berre, Martigues ? Ils viendront de partout.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Monsieur le Préfet.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Donc, il y a les emplois que l'on garde et les emplois que l'on va développer.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. Je vais demander à RTE un très bref complément sur le projet Midi, s'il vous plaît. Pour ce qui est de l'interconnexion, cela a été répondu, donc, s'il vous plaît, vraiment précisément sur cette question.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Effectivement, il y a bien eu un projet Midi Provence, qui a été étudié par RTE il y a une quinzaine d'années, qui correspondait à un besoin d'évacuation, de projet d'installation de production. Donc, nous ne sommes absolument pas dans le même besoin que celui que nous évoquons aujourd'hui et c'est bien pour cela que ce projet est écarté, parce qu'il ne correspond pas aux besoins dans les délais, comme je l'évoquais. En intégrant toujours ce point qui est essentiel pour nous, c'est que le projet doit répondre aux besoins, doit être fait dans les temps et répondre à la sécurisation de l'alimentation électrique dans la globalité du Sud-Est de Méditerranée.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Avant de reprendre un tour de question, j'ai une question qui m'a été transmise par une personne qui ne souhaitait pas s'exprimer en public, mais je pense qu'elle doit, j'imagine, recouper un certain nombre d'autres questions. C'est une question pour RTE. Il y en a deux, très simples. Est-ce que, oui ou non, cette ligne peut être enterrée ? Et si elle peut l'être, combien cela coûterait-il de l'enterrer ? Question simple, réponse simple et rapide, s'il vous plaît.

Applaudissements

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Une nouvelle fois, Monsieur BALLAN, j'invite les personnes à venir à la réunion du 2 juin, puisque nous allons examiner l'intégralité des stratégies...

Protestations dans la salle.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Mais une nouvelle fois... Mais en préambule, je vais tout de même, si vous le permettez...

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Je précise que vous avez parfaitement le droit, et je voudrais le dire, pour que ce soit très clair, à tout le monde : le porteur de projet a parfaitement le droit de dire que, ce soir, il n'a pas toutes les réponses, mais il s'engage à vous les donner à la réunion d'après. Donc, s'il vous plaît, merci d'écouter jusqu'au bout. Allez-y.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Monsieur BALLAN, je voulais juste réagir sur le fait que nous avons convenu qu'il y avait une dynamique dans ce débat et que nous allons rentrer bien profondément dans les différentes stratégies le 2 juin. En préambule, je voudrais tout de même rappeler que nous avons fait des études, comme je l'évoquais, nous avons envisagé différentes solutions, notamment les solutions souterraines. Elles sont documentées, elles sont mises à disposition sur le site.

Protestations dans la salle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Je vais répondre, s'il vous plaît.

Intervention hors micro, dans la salle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Monsieur, vous aurez le micro plus tard, s'il vous plaît. Non, non, je ne prendrai pas votre prise de parole sans micro, Monsieur. N'hésitez pas. Si, il y a besoin d'un micro, Monsieur, sinon votre parole ne sera pas enregistrée. Il y a une règle du jeu, Monsieur. La question, s'il vous plaît, a été posée et je vais demander à Monsieur BERASSEN d'y répondre. Merci. Allez-y.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Alors, je vais essayer d'y répondre. Pour cette puissance, sur cette longueur, il n'y a pas d'équivalent aujourd'hui qui permette de répondre aux besoins dans les temps en sécurisant l'alimentation électrique de la région. En courant alternatif, ce n'est pas réaliste

et en liaison en courant continu, nous avons des problématiques de délais. Les technologies ne sont pas disponibles avant 2035. Nous avons des problématiques de sécurisation de l'alimentation électrique. Nous avons également... Si vous me permettez de terminer.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît. Allez-y, Monsieur BERASSEN, terminez, s'il vous plaît.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Nous avons également des problématiques d'incidence accrue sur l'environnement puisqu'en liaison à courant continu, pour ceux qui ne connaissent pas bien le réseau électrique, notre réseau électrique est en courant alternatif et nous avons besoin de stations de conversion de part et d'autre des liaisons pour pouvoir transformer le courant continu en courant alternatif.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. Sur la question des coûts, si vous voulez bien, très rapidement.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Et enfin, nous avons effectivement des coûts extrêmement élevés, de l'ordre de 10 à 12 fois plus importants que la liaison de forte capacité, 400 kW en aérien.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Monsieur BERASSEN. Je reprécise que ces éléments-là, qui vous sont donnés ici, feront l'objet de discussions contradictoires dans les réunions suivantes. Je le redis, cela me paraît important. Madame, ici, s'il vous plaît. Et ensuite, Madame.

Mme Anne COLLARD

Bonjour. Madame COLLARD à Beaucaire. J'ai une question de nouveau pour RTE, sur la sécurisation des réseaux. Parce qu'en fait, si je comprends bien, tout converge à partir de Tavel. S'il y a un problème à Tavel, que se passe-t-il ? Cela veut dire que près de 9 millions de personnes sont plongées dans l'obscurité. Merci de votre réponse. Et pas dans plusieurs mois, si possible. Merci.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Madame. Il y avait Madame ici, devant, qui a demandé aussi la parole, s'il vous plaît,

Mme Sandrine FABRE

Sandrine FABRE, Bellegarde. En fait, quelle est la finalité ? La finalité, c'est le développement durable des territoires. On est tous d'accord. Et ma question s'adresse à l'État. Là, on a un objectif qui est la décarbonation, un objectif pour arriver à un développement durable. Il me semble que de ne prendre que cet objectif nous met sur de fausses routes, notamment l'histoire des coûts et l'histoire des délais. Et en plus, cela nous engage à considérer tout ce qui va se passer sur l'environnement, le social, la culture, etc., comme des impacts et des accessoires à un objectif qui vise une finalité durable. Donc,

moi, j'aimerais juste que l'État reprenne le dossier à la base, c'est-à-dire le développement des territoires, dans le respect des voisins, pas d'opposition, dans le respect des parties prenantes. C'est-à-dire, qu'il y a l'industrie. On n'est pas contre Fos, on est pour la décarbonation. Tout cela, cela fait du clivage et cela fait des débats qui sont tronqués parce que, chaque fois, on nous répond – merci pour votre courage d'ailleurs – coûts et délais. Ce n'est pas le sujet.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Je vais prendre une dernière question pour ce tour, au fond du corridor central. Allez-y.

M. Romain COLLARD

Ma question revient un peu à ce qui a été évoqué précédemment, quand on suit les présentations.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Pouvez-vous vous présenter, s'il vous plaît, Monsieur ?

M. Romain COLLARD

Je suis Romain, je suis agriculteur sur la commune de Beaucaire.

On voit que, quand on suit les présentations, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur importe 65 % de l'énergie qu'elle consomme à l'heure actuelle. Après, on nous présente qu'il va y avoir des besoins de décarbonation et que l'on va avoir besoin de beaucoup plus d'énergie en plus. Après, on nous dit qu'il va falloir électrifier tout notre quotidien, donc encore plus d'énergie. Après, on nous présente des data centers à Marseille, encore plus d'énergie. Et toute cette énergie, d'où vient-elle ? Parce que Monsieur le Préfet, vous l'avez très bien dit, l'interconnexion, c'est indispensable. Mais cela, c'est juste une partie de la réponse. Parce que, si tout vient du même lieu de production, à un moment donné, on est foutu. Et le problème qui est en Espagne, il va se présenter exactement la même chose. La question, c'est : pourquoi Provence-Alpes-Côte d'Azur et Fos Berre, qui a besoin de beaucoup d'énergie, ne produit pas lui-même son énergie ?

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. L'heure tourne un peu, ce n'est pas dramatique. Nous allons demander des réponses maintenant et je reprendrai un dernier tour de quelques questions, avant de passer à la deuxième étape. Nous allons commencer simplement, RTE, sur un point de détail, mais important : qu'est-ce qui se passe à Tavel, si cela bloque ? C'est la question qui vous a été posée.

M. Christophe BERASSEN, RTE, Directeur du centre Développement ingénierie de Marseille

Sur ce point de détail, c'est loin d'être un point de détail pour nous, puisque vous avez bien compris que nous sommes très attachés à garantir la sécurité de l'alimentation électrique de nous tous, de tout un chacun, 24 h/24. Et effectivement, dans notre maillage électrique,

il y a certains postes comme le poste de Tavel, qui sont des postes névralgiques, comme des postes d'évacuation de production, pour lesquels on a une attention particulière avec des modes de redondance accrus – je ne vais pas rentrer dans le détail, mais elle a sextuplé même en termes de redondance – qui permettent de garantir et de sécuriser cette alimentation électrique.

Par ailleurs, nous avons bien évidemment aussi – mais je ne rentrerai pas dans le détail, et vous le comprendrez bien, en termes de confidentialité – des dispositions de sûreté et de sécurité de ces sites qui sont mis en œuvre de manière très importante.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Question maintenant, à l'État. Vous avez été interrogé sur deux points, les délais et les coûts. Est-ce que c'est vraiment cela, la finalité ? Je résume, Madame, excusez-moi, un peu brièvement. Mais vous avez dit « Ce n'est pas cela, le sujet, cela doit être autre chose ». Et la question de Monsieur, tout à l'heure, au fond : est-ce qu'une partie de la solution n'est pas de produire sur la zone de Fos Berre ?

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Oui, merci beaucoup. Je vais essayer de répondre, Madame, à votre question. Quelles sont les données que je vais prendre en compte, puisque c'est moi qui vais signer l'arrêté d'utilité publique lorsqu'il me sera présenté ? Quelle considération vais-je prendre en compte ? Et l'arrêté d'utilité publique définira effectivement les modalités du transport de l'électricité. Est-ce que c'est aérien ? Est-ce que c'est enfoui ? Qu'est-ce que je vais prendre en considération ? Trois choses.

Oui, Madame, le coût. Je suis tenu de prendre en considération le coût, le coût relatif. Pourquoi ? Parce que, à la fin, vous pourrez me dire : « Mais, Monsieur le Préfet, faites payer aux entreprises le raccordement plus cher. » Que vont me répondre les entreprises ? « Monsieur le Préfet, nous sommes, nous donnons à la région au sens large du terme, y compris dans le Gard, des emplois, parce que nous sommes compétitifs. Si le raccordement coûte plus cher, nous perdons la compétitivité. » Si Fos Berre perd sa compétitivité, Madame, c'est toute la France, parce qu'encore une fois, Fos Berre, je vous en prie, écoutez bien ce que j'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas le port des Bouches-du-Rhône, c'est le port de toute la France, en tout cas de tout le grand Sud.

Protestations dans la salle.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Si, juste…

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît, s'il vous plaît.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pardonnez-moi. Vous pouvez me siffler, si vous voulez. Cela ne m'empêchera pas de continuer, je vous le promets. Cela ne m'empêchera pas de continuer. J'exposerai doucement, patiemment les arguments. Je ne suis pas opérateur. Je suis celui qui devra prendre en considération tous les points de vue. C'est moi qui signerai, à la fin. Et donc, je devrai rendre compte devant la population dont j'ai reçu la charge, c'est-à-dire l'ensemble

des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais comme je suis coordonnateur, je prends aussi en considération, croyez-le, les intérêts du Gard, évidemment.

Le coût. Donc, pardonnez-moi, le coût, vous allez me dire : « Monsieur le Préfet, augmentez les coûts. », si je dégrade la compétitivité. Ensuite, vous allez me dire les délais : « Dans le fond, si cela dure trois ou quatre ans de plus, ce n'est pas grave ». Sauf que nous avons des entrepreneurs qui sont en train de faire leur tour de table. Ce n'est pas honteux de faire son tour de table, de faire venir de grands investisseurs internationaux pour dire : « Nous avons une production intéressante, elle va donner des emplois, elle va créer de la valeur ». Elle va faire que la France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région Occitanie sont encore de grands protagonistes économiques. Donc le délai, je suis désolé, c'est important. Je ne suis pas en train de vous dire quel sera le délai de l'enfouissement, quel sera le délai de l'aérien. Je suis en train de vous dire que le délai, c'est important pour le Préfet que je suis.

La dernière chose, parce que vous avez dit un mot qui est essentiel : l'impact. Il y en a plusieurs. Bien sûr, un impact paysager. Bien sûr, un impact sur la biodiversité, un impact culturel, je dirais réputationnel. Mais pardonnez-moi, l'intérêt de ce débat-là et l'intérêt de l'utilité publique, l'intérêt de la tierce expertise, c'est de dire : qu'est-ce qui a le plus d'impact ? Et sur qui et sur quoi ? Est-ce qu'une ligne aérienne a plus d'impact qu'un enfouissement sur le paysage ? Sur le paysage, oui, sûrement. Mais quel est son coût ? Quel est le délai ? C'est cela que nous devrons regarder ensemble.

Protestations dans la salle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Madame, vous me dites la Camargue. Je suis, je suis le préfet des Bouches-du-Rhône, la Camargue, ce sont mes administrés. Et donc, je prends en considération leur point de vue.

Protestations dans la salle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît, Madame, je vous assure, vous pouvez... S'il vous plaît, Messieurs, Dames.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pardonnez-moi, mais laissez-moi terminer, s'il vous plaît. Je souhaite pouvoir. Je vous en prie, je vous en prie.

Protestations dans la salle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci de laisser terminer, s'il vous plaît, Messieurs, Dames.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Je vous demande de me laisser terminer, parce que vous ne pouvez pas, à la fois, demander la transparence et le débat et siffler le Préfet lorsqu'il essaie de vous exposer

non pas le coût et le délai, mais juste ce que je prendrai en compte, lorsque je déclarerai l'utilité publique.

Protestations dans la salle.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. Est-ce que vous pouvez passer…

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Donc, impact sur les milieux, sur les paysages, sur le patrimoine, évidemment, le délai et le coût. C'est comme ça que ça se jouera.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Est-ce que vous pouvez répondre, Monsieur le Préfet, sur la question de la production d'électricité sur Fos et Berre ?

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dernière chose, Fos et Berre. Dans le fond, la question implicite, c'était : « Mais, Monsieur le Préfet, pourquoi ne dites-vous pas à RTE ou à EDF de produire son électricité à côté de Fos et de Berre ? » Pardonnez-moi, la règle, c'est l'interconnexion. Et puis, je voudrais, s'il vous plaît, vous rappeler tout de même que les habitants de Fos et de Berre ont dans leur paysage, depuis leur enfance, des paysages industriels. Oui, et donc, il y a 40 ans, vous avez des maires…

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Il y a 40 ans, vous avez des maires, vous avez des populations auxquelles on a dit : « Nous allons faire le port de Fos – Berre, ici. Et ces personnes, cela fait 40 ans qu'elles vivent autour de grandes silhouettes industrielles, alors même que leur paysage est magnifique. Alors, permettez-moi de vous le dire, je vous le dis avec franchise, si vous voulez, je peux le dire avec la voix douce. Déjà, ils ont l'industrie, ils ont l'activité…

Interventions dans la salle hors micro

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Oui, mais le travail bénéficie à beaucoup plus d'habitants que de Fos Berre. Encore une fois, je vous en prie, ne clivons pas le débat autour de Fos Berre, c'est pour l'ensemble de la région au sens large que cela se joue. Et donc, vous voudriez… enfin, pour un habitant qui est né à Fos, ce qui n'est pas mon cas ou à Martigues, sur l'étang de Berre, qui est un paysage magnifique, vous lui mettez une grande silhouette industrielle, en termes d'impact sur le paysage, permettez-moi de vous croire que c'est assez important.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Monsieur le Préfet. S'il vous plaît, s'il vous plaît ! Je vais vous demander un tout petit peu de silence pour que nous puissions terminer cette séquence calmement, comme toute la réunion jusqu'ici.

Sur les enjeux du territoire, sur les questions de paysage, je vous propose, s'il vous plaît, que nous écoutions juste après les différentes personnes qui ont préparé des choses à vous dire, à vous présenter, sur les enjeux du territoire. Donc, merci de retenir pour le moment toutes les questions qui portent sur ces points-là.

J'avais une question ici de Monsieur. J'ai beaucoup de questions. Je vais devoir frustrer des personnes. Je vais prendre Monsieur ici et une Dame, s'il vous plaît. Je n'ai pas de dame. Et s'il vous plaît, un petit instant, juste après leur intervention, je demanderai à deux élus des deux territoires de démontrer à quel point les choses ne sont pas clivées. En tout cas, c'est eux qui diront ce qu'ils veulent dire. Monsieur le Maire de Beaucaire a demandé la parole. Monsieur le Maire de Fos a demandé la parole. Je leur demanderai de faire très court, s'il vous plaît, tous les deux, sur cette question-là. Nous commençons par Monsieur ici, s'il vous plaît, allez-y.

Ne vous inquiétez pas, ceux qui n'ont pas encore posé leurs questions, vous aurez un deuxième temps de questions tout à l'heure. Nous prendrons bien toutes les questions. Monsieur.

M. Bernard DUMAS

Merci. Bernard DUMAS. Vallabrègues, association de l'environnement, de défense de l'environnement. Et je crois que si nous sommes là, c'est surtout pour la qualité de vie. La qualité de vie s'exprime par « on est bien dans son territoire, parce qu'il est beau ». Moi, j'ai connu Fos il y a 70 ans, c'était plus joli. Dans cette région, il y a des gens qui meurent de cancer parce qu'elle a été très industrialisée. Donc, ils y vivent, ils en souffrent, ils y travaillent. Quelle garantie avons-nous en décarbonant, ce qui est une très bonne chose ? Mais la sidérurgie ne va pas partir en Inde parce que cela arrange les capitalistes. Quelle garantie avons-nous ? Avoir du travail, c'est bien, mais avoir une qualité de vie et une sécurité sur ce territoire, c'est très important. Et je demande à Monsieur le Préfet de se pencher sur l'avenir des personnes qui vont vivre sur ces territoires.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur. Micro à Madame, ici. Merci. Après, il y aura une question supplémentaire et nous passerons aux interventions.

Mme Frédérique BOISSON

Bonjour, je m'appelle Frédérique BOISSON. Je suis agricultrice sur la commune de Beaucaire en territoire de Terre d'Argence. J'ai beaucoup de questions, mais je vais rebondir sur ce que vous avez dit, Monsieur le Préfet, en disant que si l'on rajoute de l'industrie ou si l'on défigure le territoire de Fos, en installant des pylônes aériens de 60 mètres de haut sur nos territoires, on fera exactement la même chose. Et pourquoi détériorer des territoires qui ont été mis en valeur depuis les années 60 grâce, entre autres, à des projets comme Philippe LAMOUR qui a installé de l'irrigation pour mettre en valeur des territoires qui étaient abandonnés après des crises viticoles à répétition ? Toutes ces générations, depuis les années 60, ont œuvré à mettre en beauté ces territoires à la fois paysagers et économiques. On va installer maintenant des pylônes pour distiller, en fait, les paysages moches un peu à droite à gauche. Donc voilà, j'ai beaucoup de questions, mais déjà, là-dessus, je ne comprends pas trop la théorie.

Et après, dans les délais, tout est relatif. Nous avons mis des années à mettre en valeur ces territoires. Donc, trois ans, quatre ans, cinq ans pour des générations d'agriculteurs, ce n'est pas grand-chose.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Madame. Une dernière intervention. Simplement, si vous me permettez, nous parlerons de paysage dans la session d'après. Donc nous reversons votre question à la session d'après. Monsieur, rapidement.

M. Fabien RIPOLL

Bonsoir à tous. Fabien RIPOLL, élu à Saint-Martin-de-Crau. Plusieurs remarques. Parce que cela fait un moment que j'écoute et je voudrais rebondir sur plusieurs choses. Par rapport à RTE, tout à l'heure, lorsqu'on nous a expliqué le projet, on nous a parlé d'environnement, etc. Mais tout cela, c'est juste une question de coût. Il ne faut pas se leurrer. Aujourd'hui, vous avez des projets, vous avez un plan sur dix ans à peu près, pour tout un tas de projets industriels sur le territoire français. Ce n'est ni plus ni moins, notre projet, qu'une ligne sur votre tableau Excel, avec votre coût global. En gros, ce n'est ni plus ni moins qu'un ajustement. C'est juste une question de coût.

Ce qui m'interpelle aussi, c'est le chantage à l'emploi. Cela me gêne énormément. C'est-à-dire qu'en gros, on refuse la ligne...

Applaudissements

On refuse la ligne, mais on serait les méchants qui voudraient priver Fos d'emplois et du bassin d'emplois dans la région. Et cela, c'est difficilement entendable.

Deuxième point, autre point que je voudrais aborder aujourd'hui. Il y a quelque chose qui m'interpelle. Nous avons beaucoup d'élus de territoires, et dans le mot élus, ce sont des personnes qui ont été élues par les citoyens. Je suis désolé, Monsieur le Préfet, aujourd'hui, la décision vous appartient, mais vous n'avez pas été élu, vous avez été nommé, nommé par l'État qui est porteur du projet. Je suis désolé, vous avez le mauvais rôle.

Applaudissements

Mais, aujourd'hui, il y a des solutions. J'ai travaillé pour des bureaux d'études qui ont fait des projets pour RTE pendant des années. Nous pouvons trouver d'autres solutions. Ce n'est juste, ni plus ni moins, qu'une question d'argent. Et vous l'avez dit, vous allez prendre en compte la question du coût, le coût final. Pas seulement. Mais si l'emploi est aussi important pour l'État, si la décarbonation est aussi importante pour l'État, je suis désolé, aujourd'hui, nous sommes capables de donner de l'argent à des projets dans le monde entier, à faire de la du mécénat dans le monde entier, nous prenons un peu d'argent pour nous, nous mettons un peu plus d'argent dans la balance, nous développons un projet raisonné, nous aidons les entreprises effectivement à s'installer, mais avec des obligations de résultat et la pérennité de l'emploi, parce que c'est cela qui est important. Et nous accompagnons réellement quelque chose qui est cohérent. Cela va trop vite, ce n'est pas assez concerté. Et aujourd'hui, vous avez beaucoup de gens qui sont contre, il faut vraiment en tenir compte.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur. Comme prévu, vous gardez les questions pour tout à l'heure. Ne vous inquiétez pas, nous aurons un deuxième temps. Je vais donner la parole à M. RAIMONDI, le maire de Fos, pour démarrer, et ensuite M. CHAUDON. Brièvement, si vous voulez bien.

M. René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer

Moi, je suis né à Fos-sur-Mer, un pied en Camargue et un pied en Crau. Et j'avais 11 ans quand tout a été détruit. Quand j'entends que nous devons faire à Fos, effectivement, ce qui sert à Fos, vous vous trompez de débat, les amis. Vous vous servez tous du pétrole qui arrive à Fos, vous vous servez tous du gaz qui arrive à Fos, vous vous servez tous de l'acier qui est fabriqué à Fos. Ne vous trompez pas de débat. Vous vous trompez de débat. Moi, je ne suis rien venu vous vendre ici. En 2026, je ne me représenterai pas. Au bout de 30 ans de mandat, je vais arrêter. Mais ne vous trompez pas de débat. Nous ne sommes pas les souillons de la terre, à Fos. Nous ne sommes pas ceux qui doivent « crever » parce que, effectivement, nous produisons pour tout le monde. Non ! Tout le monde doit prendre sa part, quoi qu'il arrive, dans la décarbonation. Quelqu'un l'a dit ici : « Des cancers, à Fos, il y en a ». Mais ne rêvez pas, les amis, en arrivant ici, j'ai senti des odeurs, mais je les sens à Fos aussi, quand il y a un petit mistral. Et ne croyez pas donc que ce qui se passe à Fos n'arrive pas jusqu'ici. Et donc, la décarbonation, pendant 20 ans, je me suis battu contre la pollution. La décarbonation, c'est la fin des émissions. C'est enfin une industrie qui nous rend effectivement autonomes et qui permettra que nous puissions vivre avec de l'air propre. C'est ça, la réalité des choses. Donc, du chantage à l'emploi, il n'y en a pas. Mais allez voir les stocks d'Arcelor aujourd'hui et réfléchissez. Allez les voir, ils sont au plus bas aujourd'hui. Parce qu'aujourd'hui, nous avons des industriels qui s'interrogent sur la suite.

Et la suite, c'est quoi ? Moi je vous l'ai dit, je n'ai pas d'enjeu, je n'ai rien à vendre, rien. J'ai défendu mes habitants pendant 30 ans et je prendrai ma retraite tranquillement. Mais qu'est-ce que sont les nouveaux projets qui arrivent à Fos ? Eh bien, moi, je vais vous le dire. Pendant 100 ans, nous avons été dépendants du pétrole, du charbon et du reste. Aujourd'hui, nous avons des projets d'hydrogène. Les projets d'hydrogène ne se feront peut-être pas. Eh bien demain, on achètera de l'eau, les amis, et on les achètera à nouveau à d'autres pays et on aura raté le coche. Si c'est cela que nous voulons pour nos enfants, pas de souci.

Interventions hors micro dans la salle

Mais moi, je ne vous vends rien. Il nous faut de l'électricité, certes, et il nous en faudra pour tous. Et il vous faudra encore du pétrole, et il vous faudra encore de l'énergie demain pour faire tourner les tracteurs, pour produire des pommes de terre que je consomme. Et vous, vous consommez de l'acier et vous consommez du pétrole et vous consommez du gaz. Ce n'est pas le débat. Franchement, ce n'est pas le débat, de dire « Produisez à Fos et on laisse à Fos ».

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Monsieur RAIMONDI, merci. Monsieur CHAUDON. S'il vous plaît.

M. Nelson CHAUDON, Maire de Beaucaire

Je vais essayer d'être rapide. Mais la première des choses, c'est que je parlais tout à l'heure de notre territoire. Monsieur le Préfet de Région, sachez qu'en très peu de temps, nous avons eu une petite valse et, en fin de compte, vous allez signer un projet pour lequel vous essayez d'optimiser visiblement, peut-être de manière très hypothétique, l'impact qu'il peut avoir. Mais vous, si vous avez à le subir, ce sera jusqu'à votre potentielle prochaine mutation. Nous, ce sera toute notre vie, Monsieur le Préfet. Nous allons le transmettre, cela, Monsieur le Préfet. Et sachez une chose, Monsieur le Préfet, c'est que moi, en tant que maire, jamais je ne m'assiérai là-dessus, jamais je n'accepterai de léguer la terre qui m'a été léguée avec une grande cicatrice que, vous, qui êtes passé pendant trois ans ici, allez signer sur un papier. Et moi, je vais accepter sagement en tant que maire. Sachez une chose, c'est que je le refuse.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci.

M. Nelson CHAUDON, Maire de Beaucaire

Deuxième chose. On nous a dit, et je vois que les masques tombent aujourd'hui, parce qu'initialement, Messieurs Dames de RTE, on nous avait dit, assis autour d'une table dans un bureau : « Vous savez, Messieurs Dames, le prix ne compte pas. On cherchera la meilleure solution, quoi qu'il en coûte. » Cela vous rappelle quelqu'un ? « Quoi qu'il en coûte ». La réalité, c'est que, là, on vient d'entendre tout le contraire de la bouche de Monsieur le Préfet. Oui, le prix compte. Oui, leur objectif, c'est de trouver la solution au rabais pour que cela puisse se faire vite sans coûter trop d'argent. Voilà la réalité des choses. C'est cela, la vérité.

Et un dernier point, Monsieur le Maire, ce n'est pas parce que certains élus à une certaine époque ont fait de grosses erreurs, ont courbé l'échine et ont laissé s'installer certaines choses. Bien sûr. Non, mais je ne vous pointe pas du doigt directement, je n'étais pas né, moi, à cette époque-là, donc… Mais la certitude, c'est que, oui, il y a des personnes qui ont fait des erreurs, qui ont fait des choix. D'accord ? Et peut-être que s'ils s'étaient battus un peu plus, comme nous sommes en train, nous tous, là ici, de nous battre, peut-être que l'ambiance serait un peu différente et que vous ne vous seriez pas battus, vous, pendant 30 ans pour essayer de baisser la pollution à Fos. Ça, c'est la réalité.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. S'il vous plaît ! Nous allons passer à la session d'après. Ce que je vous propose, Monsieur le Préfet, c'est de répondre tout à l'heure à une série de questions qui vous ont été posées. Nous sommes vraiment, à travers les interventions, Messieurs les Maires, sur des questions de territoire. Là, nous ne pouvons pas être plus sur le sujet, je crois. Nous allons passer au deuxième temps d'échange, nous allons demander à M. MARÈS, pour commencer, si vous voulez bien, Président des Costières de Nîmes et de la Clairette de Bellegarde.

Ce que nous avons demandé aux intervenants que je vais appeler maintenant, c'est véritablement en quelques minutes de nous dresser un portrait des enjeux de ce territoire,

au regard bien sûr de la THT, mais plus globalement en tant que territoire porteur de ces différentes questions. Monsieur MARÈS, c'est à vous.

M. Cyril MARÈS, Copa 30, Président des Costières de Nîmes et de la Clairette de Bellegarde

Messieurs les Préfets, Mesdames et Messieurs les Élus et les membres de la CNDP, merci pour ce débat qui est un vrai débat, et qui change du pseudo débat précédent, animé par un porteur de projet qui est RTE.

Bonjour, je me présente, je suis Cyril MARÈS, je suis vigneron sur Bellegarde et je représente les agriculteurs gardois, la chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, les jeunes agriculteurs. Je suis aussi vice-président des appellations de Provence, Rhône et Corse. Tout cela pour vous dire que l'agriculture ne connaît pas les frontières des départements ni des régions. Notre région, ici, va de la garrigue jusqu'à la mer et nous nous sentons autant des Costières, de la plaine de Beaucaire que de Camargue. Cette agriculture est variée. Elle va du maraîchage à l'arboriculture, à la viticulture, à l'élevage, aux grandes cultures céréalières, au riz et à la luzerne jusqu'à La Crau. Cette agriculture variée s'appuie sur des paysages cultivés par des paysans. Moi-même, agriculteur depuis 30 ans, j'ai pu constater la mutation que nous vivons, avec le développement des circuits courts, de l'agritourisme qui est très fortement représenté dans ce secteur et que nous voudrions défigurer par une ligne à très haute tension.

L'agriculture de cette zone du Gard – le Gard est un département qui n'est pas très riche, mais qui est riche de son agriculture et de ses produits – représente quasiment 20 % de la région impactée par ce réseau, 20 % de l'agriculture du Gard. Le paysage, c'est un atout primordial pour un agriculteur qui veut vendre ses produits à un client local, à un touriste de passage ou à l'export. Nous vendons 60 % de nos vins à l'étranger. En faisant venir nos acheteurs, nous devons les convaincre par la qualité de nos vins, par notre savoir-faire et par nos paysages.

Notre territoire est mis à forte contribution, que ce soit la ligne TGV, l'autoroute, les carrières, les zones d'enfouissement, les lignes à moyenne tension et les lignes à très haute tension. Nous connaissons bien l'impact de ces atteintes environnementales et nous savons que nous ne pouvons développer aucune activité, ni touristique, ni recevoir nos clients à proximité d'une ligne à très haute tension. Et nous en avons.

Nous sommes aussi pionniers, sur l'appellation Costières de Nîmes, nous avions développé la charte paysagère il y a plus de 20 ans. Nous avons été les premiers à la développer. Nous sommes des pionniers sur le tourisme. Nous faisons venir des personnes. 3 500 personnes, les Vignes Toquées, au milieu de nos vignes, à déguster nos vins. Et cela s'est passé à Beaucaire, il y a trois ans. Avec ce projet, nous ne pourrions plus le faire. Les zones où nous pouvons faire ce genre de parcours deviennent de plus en plus limitées. L'agritourisme est un des avenirs de l'agriculture.

Nous avons des sites remarquables sur ce tracé, que ce soit le domaine des Tourelles avec ses vins romains et ses fouilles archéologiques qui drainent plus de 10 000 personnes par an. Que ce soit le Vieux Mas, avec plus de 40 000 personnes qui sont sensibilisées à l'agriculture et à la ferme d'autrefois, le château des Mourgues du Grès, avec ses parcours, ses sentiers touristiques, les Huiles essentielles du Mas en Provence, les manades

nombreuses, les mas hôteliers qui nous permettent, comme le Domaine des Clos, de recevoir nos visiteurs. Tout cela serait fortement impacté et totalement impacté.

Que voulons-nous ? Nous voulons vivre dignement de notre travail sur notre territoire, le mettre en valeur et le transmettre. Nous ne voulons pas empêcher la décarbonation. Bien au contraire. Nous voulons le faire proprement et intelligemment, pas à la va-vite, avec un travail bâclé tel qu'il nous avait été proposé. Pensez-vous qu'il est dans l'intérêt des industriels de Fos de dire qu'ils produisent proprement sans rejets de CO^2, mais après avoir massacré les paysages alentour ? Non, ce n'est pas dans leur intérêt.

Applaudissements

Il n'est pas non plus dans leur intérêt de partir dans un bras de fer et de se retrouver dans la situation de l'autoroute A 69, ou de se retrouver comme les éoliennes qui sont mises à l'arrêt. Construisons ensemble un projet efficace, rapide et respectueux. Les agriculteurs sont avec les élus de tous bords, les citoyens, les associations écologistes et autres collectifs. Nous sommes décidés à tenir, face à cette aberration. Le seul succès de ce projet est de faire l'unanimité contre lui.

Effectivement, il faut un peu se creuser la tête. Effectivement, le coût sera un peu supérieur, mais pas du tout autant que RTE nous l'a annoncé.

Applaudissements

À une époque de crise, nous avions un slogan : « Nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons des idées ». Nous n'avons toujours pas de pétrole, mais montrons que nous avons des idées, que nous savons préparer l'avenir, car cette ligne serait là pour des décennies, voire des siècles. Trouvons des solutions techniques, des financements. Allons les chercher auprès de l'Europe et autres institutions. Utilisons le poids de nos parcs naturels. Sacrifier la Camargue, la Costière, la Terre d'Argence, La Crau serait une vraie preuve d'inconscience et une vraie responsabilité pour les générations futures, un contresens historique. L'aménagement du territoire dépend des élus, pas de RTE. Les projets d'enfouissement hors emprises agricoles sont possibles avec une forte acceptabilité des citoyens et des organisations agricoles et écologiques.

Monsieur le Préfet, nous sommes tous prêts à vous soutenir si vous montrez de l'audace en refusant la facilité.

Applaudissements

Travaillons ensemble, construisons l'avenir. Un avenir décarboné et sans pylônes.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Monsieur MARÈS. Nous allons demander un deuxième éclairage à Monsieur Axel WOLFF, s'il veut bien, sur les enjeux de biodiversité. Vous êtes au Conservatoire des espaces naturels. Je vous laisse vous présenter.

M. Axel WOLFF, Conservateur de la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau, Conservatoire des espaces naturels – CEN PACA

Bonjour à tous. Effectivement, je suis le conservateur de la réserve des Coussouls de Crau au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous sommes une

association de protection de la nature. Mais je voulais préciser que nous intervenons notamment dans la mise en œuvre des politiques de l'État et des collectivités dans la protection de la nature.

Je voudrais juste illustrer effectivement un certain nombre de messages un peu contradictoires, voire d'injonctions contradictoires quand on nous dit qu'effectivement il faut décarboner pour sauver la planète. Ce qui est effectivement est très important. Mais aujourd'hui, nous nous retrouvons dans la perspective de devoir saccager une grande partie de la biodiversité. Et c'est d'ailleurs ce qui préoccupe l'autorité environnementale puisque, dans la saisine sur la vocation du territoire Fos Berre, l'autorité environnementale considère que, parmi les principaux enjeux environnementaux, la consommation d'espace et la biodiversité terrestre dans un secteur où son caractère remarquable est affirmé et les capacités de compensation limitées font partie des enjeux majeurs de ce projet.

Je vais d'abord parler du territoire et de l'ensemble des projets qui font partie du débat. Et puis, je ferai un petit zoom sur la ligne THT. Je ne parlerai pas très longtemps là-dessus. Vous voyez la carte. Nous sommes en Provence, sur un *hotspot* de biodiversité, qui est à la fois reconnu et protégé, avec des protections foncières du Conservatoire du littoral, du département des Bouches-du-Rhône, du département du Gard que je connais moins bien, mais je suppose également, des terrains du Conservatoire du littoral. Nous avons sur ce territoire trois réserves nationales, trois réserves naturelles régionales, réserves naturelles qui sont le plus haut degré de protection de la nature en France.

Et donc, aujourd'hui, le défi, tel qu'on nous le présente, c'est que nous pouvons aménager ce secteur-là tout en préservant la biodiversité. Alors, quand on superpose les cartes, bien sûr, cela paraît un peu compliqué, mais on nous dit que ce n'est pas impossible parce que l'on peut éviter les impacts, on peut les réduire et puis, surtout, on peut les compenser. Et cela, c'est facile. Donc, nous pouvons le faire assez facilement.

Alors, des illustrations sur l'évitement, nous avons des projets routiers qui traversent des réserves naturelles régionales. J'étais cet après-midi, avec NaTran, qui m'expliquait que leur projet de moindre impact pour Inframed va traverser 12 kilomètres de réserves naturelles. Donc, effectivement, nous voyons que l'évitement, c'est tout de même assez compliqué dans ce genre de territoire.

Et puis, bien sûr, c'est encore plus facile parce qu'éviter, nous voyons que c'est compliqué, mais ce n'est pas grave parce que nous allons compenser. C'est un peu un mirage. Je l'avais déjà dit à une réunion sur le contournement Fos – Salon, et lorsque nous voyons l'ensemble des projets qui sont concernés, nous pouvons envisager que les impacts cumulés de ces projets vont être gigantesques.

Aujourd'hui, sur le GPMM seul, nous sommes à 900 hectares de l'artificialisation proposée. Le CEREAM – je vous invite à lire leur étude de 2021 – dit lui-même que les mesures compensatoires ont toujours des résultats qui sont très incertains, et c'est quelque chose que nous connaissons de mieux en mieux. Et puis, sur ce territoire qui est vraiment exceptionnel, il faut bien comprendre que nous avons des habitats et des espèces qui peuvent être endémiques, qui peuvent être extrêmement rares, dont nous ne connaissons pas le fonctionnement ni le mode de vie, et qui ne sont simplement pas compensables. Parce que nous ne pouvons pas compenser des impacts sur ces espèces-là.

Et enfin, ce territoire n'est pas infini. La carte qui est à droite, c'est une carte que j'ai prise dans l'étude territorialisée, ERC, sur La Crau, et tel que me l'avait présentée la chargée d'étude du STIM de la DREAL, il y a, je crois, deux ans. Rien que pour les projets de l'État, ils envisageaient des impacts tels sur les milieux naturels qu'il allait falloir compenser de manière très large et retransformer des centaines d'hectares de terres agricoles en espaces naturels pour compenser. Et je lui avais dit : « Je vous souhaite bonne chance de détruire complètement des filières agricoles en leur expliquant que c'est pour le bien de la nature. Je pense que cela va arranger nos relations avec les agriculteurs. »

Applaudissements

Puisqu'il se trouve que nous gérons la réserve naturelle des Coussouls de Crau avec la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Un dernier focus sur la ligne THT qui est, elle aussi, très surprenante puisque Crau, Camargue, Alpilles, on appelle cela le « Triangle d'or de l'ornithologie », avec des espèces vraiment incroyables, très rares, que l'Europe entière vient voir ici. Mais nous allons mettre une ligne très haute tension en plein milieu. Je pense que vous savez tous qu'il y a énormément d'oiseaux qui meurent de collisions. C'est une des sources majeures de mortalité anthropique pour les oiseaux. Il y a certaines espèces qui sont particulièrement exposées pour des raisons physiologiques, pour des raisons de vision. Et parmi ces espèces, j'en ai illustré trois ici. Vous avez trois espèces d'outardes dans le monde entier. L'espèce qui explose en vol, là, sur une ligne électrique à droite, c'est une grande outarde. Vous aviez aussi une photo d'aigle de Bonelli, au milieu, qui a percuté une ligne THT et qui est mort peu après avoir été retrouvé. C'est la réalité du type d'impact que l'on peut imaginer sur une ligne très haute tension, dans un secteur qui est plein d'oiseaux et d'espèces extrêmement rares.

Et je finis juste avec, là encore, les perspectives d'évitement, de réduction, de compensation, le tracé de moindre impact qui a été choisi par le préfet de région initialement. Nous voyons sur la carte de droite que ce tracé de moindre impact, en fait, est un tracé qui présente des enjeux majeurs et va avoir des impacts majeurs. Et il a fallu choisir entre deux fuseaux d'impacts majeurs. Donc, c'est un tracé de moindre impact majeur qui se trouve entre deux portions de réserve naturelle où passent des centaines d'oiseaux tous les jours.

Et puis, simplement, je finirais sur la compensation. On nous dit « Ce n'est pas très compliqué, nous enfouirons des lignes ailleurs pour compenser les impacts de cette ligne THT ». Je vais illustrer ça avec le Ganga Cata qui est l'espèce qui est présentée en bas. C'est une espèce qui, en France, n'existe que dans les Coussouls de Crau. Il y a une centaine d'oiseaux, environ 200 oiseaux qui traversent l'axe de la ligne électrique tous les jours pour aller s'abreuver dans les marais de Port-Saint-Louis et les marais d'Arles. L'impact sera nécessairement très fort. Et cela, nous ne pouvons pas le compenser parce que ce n'est pas en enfouissant des lignes ailleurs que nous pourrons compenser l'impact sur ces espèces-là.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. M. WOLFF a utilisé notamment des extraits d'une note méthodologique réalisée par l'autorité environnementale. Si vous souhaitez, elle est en ligne sur le site du débat public et vous aurez le texte complet. C'est une note qui a été demandée par les services de l'État en préparation du débat public. Vous aurez pas mal d'éléments là-dessus. Merci beaucoup pour votre présentation.

Je vais ensuite demander à M. Luc PERRIN, qui est représentant de l'ASTA – il va l'expliquer plus précisément –, membre du collectif Stop THT, de bien vouloir intervenir sur les enjeux territoire et énergie, tel que votre association les envisage. Merci.

M. Luc PERRIN, Stop THT, Co-administrateur de l'ASTA

Bonjour. Il y aurait tellement à dire, mais on nous a demandé de nous limiter sur les enjeux. Alors, je vais intervenir là-dessus. La première diapositive, c'est l'État qui, dans sa contribution au débat public sur la réindustrialisation du secteur Fos Berre, semble vouloir limiter les enjeux du projet à son intégration dans le paysage. C'est évidemment très réducteur et cela ne couvre pas plusieurs enjeux importants que pose cette infrastructure. Est-ce, par exemple, réaliste de suggérer qu'on pourrait supprimer les impacts économiques sur des territoires qui drainent des millions de visiteurs chaque année en intégrant une ligne électrique de 400 000 volts au paysage ? Il s'agit tout de même de pylônes hauts comme des immeubles de 25 étages et des dizaines de câbles barrant l'horizon.

RTE a-t-il évalué les impacts économiques que pourrait avoir cette ligne sur l'agriculture ? On parlait d'emplois tout à l'heure. Par exemple, les impacts sur les appellations Costières de Nîmes ou Taureau de Camargue. Aucun document n'a été produit par RTE, qui permettrait de connaître le coût sur l'agriculture de son projet.

Est-ce aussi bien raisonnable de croire que cette ligne à haute tension ne créerait aucune dépréciation significative sur les biens immobiliers situés à proximité ? Quand on sait que, partout ailleurs, cette décote sur les biens immobiliers représente 10 à 40 % de la valeur des biens concernés, voire en rend certains invendables. De même, est-ce raisonnable de minimiser les effets et les risques sanitaires ou les préjudices moraux ou visuels que la ligne créerait pour les riverains quand, dans d'autres pays d'Europe, ces risques sont pris très au sérieux et que les nouvelles lignes de 225 000 volts ne peuvent être créées qu'à une distance respectable d'établissements recevant du public sensible ?

Face à ces contradictions et en l'absence dans le dossier de nombreux éléments qui pourraient permettre une prise de décision éclairée, nous nous demandons comment l'État pourrait valider un projet de lignes aériennes proposé par RTE sans que les préjudices financiers qu'occasionnerait cette ligne au monde agricole ne soient évalués. Comment pouvoir valider une telle ligne sans avoir recherché ce qu'elle ferait perdre à l'économie touristique des territoires traversés ? C'est facile de parler de coût, mais si on ne voit pas le coût en face, que cette ligne impose, cela n'a pas de sens. De même, comment peut-on valider une ligne sans avoir évalué le montant des pertes patrimoniales que subiraient les riverains ? Il faut absolument en tenir compte. Et sans avoir réellement, sans avoir réellement pris en compte les impacts qu'aurait une nouvelle ligne THT sur la qualité de vie ou la santé de nos concitoyens. Alors, j'engage la CNDP à demander que soient faites les études et évaluations que je viens d'évoquer, afin de permettre à RTE de

revoir, en pleine connaissance de tous les enjeux et pas juste de l'enjeu économique, sa décision d'utiliser une ligne aérienne pour alimenter en énergie les territoires autour de Fos Berre.

Enfin, pour finir, je tiens à porter à l'attention des représentants de l'État dans le Gard et dans les Bouches-du-Rhône, et aussi aux élus gardois et d'Occitanie ici présents. Je tiens à porter à leur attention que la solution alternative élaborée par le collectif Stop THT, solution qui, d'ailleurs, ne préconise aucun pylône et qui préconise l'enfouissement total de la ligne, cette solution propose de produire de l'hydrogène et des carburants d'aviation durable sur les sites EDF d'Aramont et celui d'ArcelorMittal à l'Aude. Car ces sites gardois sont des friches industrielles disponibles, sont déjà raccordés au réseau RTE. Ils sont branchés sur le Rhône. Ils sont sur le tracé des infrastructures de transport d'hydrogène, les futurs. Et ils sont à proximité d'importants producteurs de gaz carbonique, la papeterie de Tarascon et la cimenterie de Beaucaire.

Intégrer ces sites au projet de réindustrialisation, comme nous le proposons, permettrait de réduire les besoins en électricité du secteur de Fos, et cette réduction de besoins permet d'envisager d'autres technologies, comme l'enfouissement. Intégrer ces sites aux projets permettrait aux gares de bénéficier et de participer à la réindustrialisation de la France. Cela permettrait aussi de mieux répartir dans le Gard et les Bouches-du-Rhône les nouvelles infrastructures de transport, de logement et de services. Alors, Messieurs et Mesdames les représentants des collectivités territoriales du Gard et d'Occitanie et aussi des Bouches-du-Rhône, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour soutenir fermement la solution alternative proposée par le collectif Stop THT. Parce que la réindustrialisation de la région PACA ne pourra pas se faire aux dépens de l'Occitanie.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur PERRIN. Et donc, dernier intervenant, Monsieur PAGLIA, vous êtes le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles. Vous le voyez, nous avons essayé, pour parler des enjeux de développement économique, d'avoir deux Gardois et deux Bucco-Rhodaniens à la tribune. Nous les remercions beaucoup d'avoir fait l'effort et, comme cela, nous avons équilibré la tribune. Alors, pas vraiment du point de vue du genre, en termes d'équilibre, c'est plutôt raté. Mais au moins, du point de vue du département, c'est réussi. Monsieur PAGLIA.

M. Stéphane PAGLIA, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Bonsoir, Messieurs et Mesdames les Élus aussi. Quand on nous a demandé d'intervenir sur le débat, nous nous sommes posé plusieurs questions. Déjà, j'interviens en tant que Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, mais je suis aussi vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Et nous allons parler plus précisément. Parce que l'on parle beaucoup d'emplois. Et nous, sur le pays d'Arles, nous avons essayé de mener une petite étude pour voir comment la zone de Fos influe sur l'emploi sur notre territoire.

Pour schématiser, une Chambre de commerce, pour ceux qui ne connaissent pas, nous sommes un établissement public. Donc, nous dépendons de Monsieur le Préfet. Mais nous

sommes des élus du monde économique. La chambre de commerce du Pays d'Arles, c'est 36 communes, c'est 45 % des départements des Bouches-du-Rhône, trois communautés d'agglomération et 7 communes qui sont dans la métropole Aix-Marseille Provence. Et donc, les communes les plus impactées pour nous dans le Pays d'Arles, en tant que Chambre, ce sont bien sûr les communes de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette et Port Saint-Louis que nous avons dans notre giron.

Sur notre territoire, il y a à peu près 16 000 établissements et nous avons à peu près 36 000 salariés. Mais lorsque nous faisons un zoom après sur la communauté d'agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette, nous nous retrouvons avec, en tout, à peu près 7 000 établissements et 15 000 salariés. Et dans ces 15 000 salariés, ce qui nous intéressait, c'est qui était impacté par l'emploi et le cluster industriel Fos Berre. En sachant que, tout de même, la part de Fos est plus importante pour nous en termes de salariés que la zone de Berre. Vous voyez les communes les plus impactées, en pourcentage de leur nombre de salariés. C'est Port-Saint-Louis, Saint-Martin-de-Crau, Eygalières. On pourrait être étonné, mais il y a de belles zones industrielles. Tarascon, ce sont beaucoup de sous-traitants en industrie qui travaillent bien sûr sur le pays d'Arles, mais qui travaillent aussi pour la zone de Fos – étang de Berre.

Et puis, nous avons voulu voir un peu les actifs, comment cela se bougeait. Vous voyez que, sur la carte, vous avez à peu près 4 000 personnes par jour qui se déplacent pour aller travailler sur la zone industrielle. Sur ces 4 000 personnes, il y en a tout de même 1 500 qui viennent de la commune d'Arles, 1 000 de Saint-Martin-de-Crau et à peu près 500 du reste du pays d'Arles. Et 600 de Port-Saint-Louis. Il faut savoir que l'on estime qu'un emploi industriel a une répercussion de 3 emplois induits. Vous voyez que, tout de même, le poids économique des personnes qui travaillent à Fos, mais qui consomment en Pays d'Arles, est tout de même assez conséquent.

Si l'on passe un peu plus en détail, vous voyez qui est concerné. Et là, on parle des emplois qui sont concernés par l'industrie, c'est-à-dire qu'il n'y a pas la logistique dedans, et la logistique qui dépend tout de même beaucoup du port de Marseille aussi. Vous voyez que, vraiment, l'impact est significatif 9 % des actifs Arlésiens ont un lien avec la zone de Fos, 20 % des actifs à Saint-Martin-de-Crau et 20 % des actifs à Port-Saint-Louis du Rhône. Ces actifs ont des familles aussi. Donc, vous commencez à mesurer le poids économique. Sur Fos-sur-Mer, vous voyez les gens qui vont sur le *cluster* et sur Fos-sur-Mer en particulier, qui restent le pôle d'attraction le plus fort sur les emplois industriels.

Tout cela pourquoi ? Parce que c'est apporter notre part au débat. C'est un peu notre rôle et c'est de dire – nous en avons parlé tout à l'heure – que l'impact économique, il faut commencer à réfléchir à cela. Et se dire que nous n'opposons pas les territoires. Nous parlions d'interconnexion, nous sommes tous interconnectés en économie. C'est-à-dire que ce qui se passe à Fos Berre a un impact direct sur l'économie du Pays d'Arles. Quand je dis un impact, c'est un impact significatif. Aujourd'hui, quand vous êtes sur le Pays d'Arles, nous estimons que le tourisme pèse à peu près 35 % de l'économie. L'impact de l'emploi industriel et logistique, c'est à peu près équivalent.

Lorsque nous parlons avec les chefs d'entreprises, bien sûr, sur la ligne THT aérienne, nous avons les mêmes clivages que vous pouvez retrouver dans la population. Un chef d'entreprise qui dépend plus de l'activité industrielle à Fos, est plus favorable qu'un chef

d'entreprise qui a un hôtel aux Saintes-Maries-de-la-Mer. On ne va quand même pas se mentir, le clivage existe. Mais ce qui ressort tout de même, c'est que cette ligne, pour nous, en tout cas, Chambre d'Arles, c'est de dire : il faut que nous alimentions la zone de Fos, pour qu'elle puisse se décarboner. Je ne sais pas de quel moyen, mais il faut que cela se fasse et il faut que cela se fasse dans un délai qui convienne aux industriels pour qu'ils ne s'en aillent pas. Parce que si jamais certains décidaient de partir, cela aurait des impacts économiques conséquents. Après, il y a d'autres impacts bien sûr, mais en tout cas économiquement, sachez que c'est tout de même stratégique que l'énergie arrive en temps et en heure.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur PAGLIA. Il est tout de même déjà un peu tard. 20 h 34. Vous le savez, on ne l'a pas encore dit, mais il y a tout de même un intérêt à aller jusqu'au bout de la réunion. C'est qu'à la fin, il y a un pot, il y a de quoi manger et de quoi boire et, éventuellement, poursuivre le débat et les discussions. Nous essaierons de terminer notre réunion ce soir à 21 h, pas plus tard. Donc, dans 25 minutes, s'il vous plaît. Un peu de silence, merci. Nous avons donc le temps de prendre encore quand même pas mal de questions. Je ne peux pas garantir que tout le monde aura la parole, mais nous allons essayer de le faire.

J'ai une main levée là-bas au fond, s'il vous plaît, Monsieur, avec la chemise blanche, si on peut lui donner un micro. Merci. Présentez-vous.

Je vais demander à tout le monde de faire des questions courtes évidemment et aux intervenants ou aux autres personnes qui répondront de faire des réponses très courtes également. Merci. Monsieur, allez-y.

M. Norbert LOPEZ

Alors, Norbert LOPEZ, je représente le GMIF, qui est le Groupement maritime et industriel de Fos et sa région. Peut-être qu'il manquait une intervention jusqu'alors dans les questions de quelqu'un qui représentait l'industrie. Il a été dit que les industriels étaient présents dans la salle et ils le sont. Je vois plusieurs de mes confrères ou des adhérents aux GMIF. Donc, c'était pour dire que nous sommes attachés à ce débat.

Si nous regardons très rapidement l'histoire industrielle de notre région, le paysage d'aujourd'hui, et cela vient d'être dit, qui impacte non seulement Fos, mais un périmètre beaucoup plus large, c'est le résultat de décisions qui ont été prises il y a 40 ou 50 ans. Et l'industrie existante est véritablement en train de se transformer. Elle a une volonté très forte de le faire, de se décarboner. Elle n'a pas le choix. Donc, il y a aujourd'hui une impérieuse nécessité, c'est que nous soyons rassurés pour les projets du futur, que nous puissions continuer à investir, que nous puissions continuer à nous impliquer dans le dynamisme économique des régions. Cela n'a pas été mentionné, mais aussi au niveau de l'éducation, des compétences. Et nous savons que les décisions d'aujourd'hui pourront impacter au moins trois générations, comme cela a été fait il y a une cinquantaine d'années.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur. Alors ensuite, Madame, ici, qui a le micro. Et ensuite, Monsieur. Je vois tout le monde, ne vous inquiétez pas.

Mme Sophie VIGUIÉ

Merci de me donner la parole. Sophie VIGUIÉ pour France Chimie Méditerranée. Merci aux GMIF d'avoir porté la bonne parole de l'industrie. Je vais porter celle du secteur de la chimie, au risque que mes propos ne soient pas très populaires auprès de vous. Nous soutenons ce projet. L'approvisionnement en énergie est un facteur de compétitivité qui est vital pour le secteur de la chimie pour maintenir les emplois en région. Et ce n'est pas un chantage à l'emploi, comme j'ai pu l'entendre. Et poursuivre les projets de décarbonation pour réduire toujours plus les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique. Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Madame. On va continuer ici, s'il vous plaît. Le micro pour Monsieur, qui est debout, s'il vous plaît. Ne vous inquiétez pas, Madame, on a encore un peu de temps. Monsieur prend la parole, ensuite Monsieur devant, et ensuite on continuera. On va faire un tour de salle, ne vous inquiétez pas. Monsieur, allez-y, brièvement, s'il vous plaît.

M. Guy MARTIN

Merci, Monsieur. Bonsoir, Messieurs Dames. Excusez-moi de me présenter tout d'abord. Je m'appelle Guy MARTIN. Je suis le vice-président de l'association Via Domitia, créée...

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Nous l'avons déjà entendu, je crois.

M. Guy MARTIN

Non, non. Créée par Philippe LAMOUR et c'est la seule authentique. Il en existe une autre maintenant, mais ce n'est pas l'association Philippe LAMOUR. Alors, Philippe LAMOUR, vous le connaissiez. Inutile de vous dire que c'est le créateur du canal du Bas-Rhône Languedoc. Mais Philippe LAMOUR s'est aussi intéressé à la Via Domitia, et c'est pour cela qu'il a créé cette association.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît ! Merci d'écouter la prise de parole.

M. Guy MARTIN

Cette association est importante. Je vais vous dire pourquoi et pourquoi il faut défendre la Via Domitia qui, là, j'ai peur, d'être maltraité.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Si vous pouvez bien faire le lien, Monsieur, s'il vous plaît, avec les enjeux de tourisme et de THT ou de patrimoine. Vraiment, sur le sujet de ce soir, s'il vous plaît, et brièvement, comme je vous l'ai demandé.

M. Guy MARTIN

D'accord. Écoutez, Monsieur, la Via Domitia, entre Beaucaire et Redessan, est unique. C'est-à-dire que la Via Domitia, qui va de l'Italie jusqu'à l'Espagne, est conservée pratiquement dans son état d'origine, entre Beaucaire et Redessan. Il y a là presque toutes les pierres milliaires en place, encore. Et par ailleurs, il y a là aussi, entre la limite des villages de Redessan et de Jonquières, une borne exceptionnelle, la neuvième, que l'on appelle la borne de Novi. On l'a traduit par borne des fiancés.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Monsieur, on ne peut pas faire une présentation de la Via Domitia ce soir. Je suis désolé.

M. Guy MARTIN

C'est une légende.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Je vais devoir vous interrompre, Monsieur. Est-ce que vous avez quelque chose à dire sur les enjeux du projet ?

M. Guy MARTIN

Attendez, laissez-moi finir, s'il vous plaît.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Je ne peux pas vous laisser finir, parce que c'est trop long.

M. Guy MARTIN

Parce que cette borne a un rôle historique unique, c'est une borne frontière, en fait. J'ai fait des recherches. Permettez-moi de vous dire que je suis historien. J'ai été professeur de l'éducation nationale, historien, élève des Écoles normales de Nîmes, Montpellier et Paris.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Monsieur. Je vais donner la parole... s'il vous plaît, on va couper.

M. Guy MARTIN

Et enfin, Monsieur, j'ai été élu dans les années 80 de la commune de Redessan.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur.

M. Guy MARTIN

Et j'ai protégé déjà la Via Domitia, avant même que Philippe LAMOUR intervienne.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Monsieur le Maire de Bellegarde, s'il vous plaît. Monsieur, ça y est.

M. Guy MARTIN`

Est-ce qu'on me laisse parler ou pas ?

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. On va s'arrêter là. Je suis obligé de vous arrêter, Monsieur. Il y a beaucoup de personnes qui attendent de prendre la parole.

M. Guy MARTIN

Non, parce que le pylône de la Via Domitia…

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Je suis désolé, Monsieur, je suis obligé de vous couper. Je vous prie de m'excuser, je n'aime pas faire cela, monsieur. Je suis désolé, mais, malheureusement, la Via Domitia, c'est très intéressant, elle a déjà été évoquée. Je vais donner la parole aux autres personnes qui l'ont demandé. Monsieur le Maire.

M. Juan MARTINEZ, Maire de Bellegarde

Merci. Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs. Dans ce dossier, Monsieur le Préfet, vous venez d'arriver dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je voulais d'abord remercier les préfets des Bouches-du-Rhône et du Gard d'avoir intégré la ligne de très haute tension dans le débat public. Parce qu'il faut savoir qu'au début, nous n'étions que, j'allais dire, la logistique. Et c'est peut-être de là que viennent l'incompréhension et la non-acceptation de cet équipement. Parce que, Monsieur le Préfet, dans les deux années qui viennent de se passer, nous avons l'impression, d'abord pour la ligne à très haute tension, que nous avons été pris presque pour des « benêts » depuis le début. Je m'excuse du terme. Parce que l'on nous avait fait deux tracés principaux, un qui passait par les Alpilles, classées, à côté de l'abbaye de Montmajour, près de la ville d'Arles. Et nous avons vite compris que le tracé, entre guillemets, qui allait être mis sur le tuyau, qui allait être retenu, c'était le nôtre. Modestement, il part de chez nous. Nous avons bien compris que nous étions la prise électrique de l'énergie nucléaire, même si on ne l'appelle pas comme cela, c'est très technique, etc. Mais nous avons compris aussi que le besoin de la région sud de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur tient tout de même aux câbles qui partent de chez nous, même si les interconnexions c'est important. Mais quand même, si l'on venait à couper cette ligne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur serait en grande difficulté. Même aujourd'hui, sans imaginer tous les projets.

Or, j'ai vu tous les projets. Il y en a qui sont très mûrs, il y en a qui sont moyens et puis il y en a beaucoup qui sont… on ne sait pas. Donc, c'est un peu la pièce jetée en l'air. Quid aussi surtout des projets qui n'aboutiront pas ? Oui, je sais, je suis très long, mais après je ne parlerai plus, promis. C'est important, parce que je crois que c'est important que l'on apaise le débat et qu'ici personne n'est contre la décarbonation du site Fos Berre. Monsieur le Maire, il n'y a pas d'affrontement.

Applaudissements

Il n'y a aucun affrontement entre nous et Fos Berre. Aucun. Aucun sujet sur la nécessité de décarboner, la nécessité de réindustrialiser le pays. Aucun. Nous sommes d'accord là-dessus. Moi, je suis d'accord et je crois que tout le monde est d'accord.

Le problème, Monsieur le Préfet, Messieurs les Préfets, c'est que nous avons pris ce dossier, je crois, trop vite, trop simple, et que nous avons oublié que notre territoire et le territoire du Pays d'Arles, de La Crau, il y avait des gens qui y habitaient tout de même. Et ce territoire, oui, je sais bien que vu de Paris et vu de… non, mais quand vous aurez les effets,

vous avez dit que vous défendrez notre territoire. Donc, je défends mon territoire. Parce qu'ici, il y a des gens et tous ces gens qui se sont succédé ont essayé de vous convaincre que ce qui était leur activité professionnelle aujourd'hui et leur vie quotidienne allaient être perturbés par ce dossier.

Et ce dossier aussi, quelqu'un l'a dit, on nous l'a présenté que comme une autoroute chez nous. L'électricité, pas chez nous, et il s'en va. C'est bon, on n'a pas dit : « Peut-être que chez nous, entre la centrale nucléaire et Fos Berre, il y a peut-être des choses. Il y a des projets qui sont aujourd'hui tous là-bas. » Peut-être, je ne dis pas tous, mais peut-être qu'il faudrait imaginer utiliser l'énergie au plus proche du producteur. Nous avons posé la question « pourquoi ne produit-on pas ? » Cela, ce n'est pas vous qui allez le régler, Messieurs les Préfets. C'est l'État, c'est la stratégie d'aménagement énergétique de notre pays.

Moi, je vous dis que ce n'est pas possible, Monsieur le Préfet, que nous acceptions ce dossier. Je le dis simplement, sans m'énerver, mais ce n'est pas possible. Tous les élus concernés, nous avons tous voté contre. Mis à part bien sûr ceux du bassin Fos Berre, mais c'est normal. Mais nous avons voté contre cette ligne à haute tension. Nous n'avons pas voté contre un aménagement, un autre tracé, un enfouissement partiel. On me dit que c'est impossible. Ne dites pas que c'est impossible, dites que cela coûte plus cher, que nous allons perdre deux ou trois ans. Mais il ne faut pas dire que c'est impossible. Parce que vous dites que c'est impossible. Arrêtez de dire que c'est impossible, parce que les projets qui sont aujourd'hui sur la table, notamment l'hydrogène, je ne suis pas sûr que tout le monde ait signé en bas de la page pour investir. Et tous les investisseurs n'ont pas déjà... Vous n'avez pas les capitaux, les lettres d'intention de tous les groupes, aujourd'hui, pour tous vos projets. En tout cas, il faudra les mettre dans le débat public. Si vous avez déjà toutes les intentions, les financements bloqués, les séquestres financiers de tous ces projets, alors je voudrais bien le voir dans le débat public. Voilà ce que je dis, c'est important.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci bien. On va continuer. En revanche, on va se fixer juste une règle très simple. On va vous demander, je ne sais pas si la régie peut le faire, on va mettre un petit chrono. Parce qu'avec tout le respect que j'ai pour Monsieur le Maire de Bellegarde, il faut que nous puissions... Ah, on ne peut pas en régie ? D'accord. Donc, c'est nous qui allons faire le chrono. On va vous demander d'essayer de tenir en 1 minute, 1,30 minute vos interventions, pas plus. Sinon, on n'y arrivera pas. Monsieur ici, qui a les deux bras levés.

M. Jean-Laurent LUCCHESI

Merci beaucoup. Jean-Laurent LUCCHESI, Stop THT, 32 associations dans un collectif. Je rebondis, avant de poser ma question très courte, sur les interventions des élus et notamment de Monsieur le Maire de Bellegarde. Personne ici n'est contre la décarbonation, personne ici n'est contre l'industrie, la chimie ou l'emploi. Personne. Ici, nous avons juste un détail qui nous chiffonne, un détail qui n'est pas anodin, mais un détail qui s'appelle la ligne haute tension. Et ce territoire n'a pas comme vocation simple le développement industriel portuaire, n'est pas simplement la vitrine de la France. Ce n'est pas simplement, comme le dit notre ministre de l'Industrie, une stratégie de l'offre pour la France. C'est aussi un territoire qui a d'autres vocations, des vocations touristiques, des

vocations agricoles, un patrimoine exceptionnel. C'est le seul *hotspot* de biodiversité de France. Il n'y en a pas d'autres. Donc, sur ce territoire, travaillons ensemble, travaillons en commun pour trouver une solution qui permettrait à l'ensemble des projets de se faire dans le respect de tous. À territoire exceptionnel, solution exceptionnelle, bougez vos neurones !

Applaudissements

En dix secondes, ma question. Ce débat global et lié aux impacts cumulés. Moi, j'aimerais beaucoup que nous ayons une étude indépendante sur les 50 projets qui sont dans le texte et qui compile les impacts cumulés connus et les impacts cumulés potentiels de manière à ce que nous puissions travailler sur cette base. Merci.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Alors, j'ai ici en tribune deux demandes de parole, Monsieur MARÈS, et ensuite Monsieur le Préfet, vous allez répondre à quelques questions.

M. Cyril MARÈS, Copa 30, Président des Costières de Nîmes et de la Clairette de Bellegarde

Je vais aller dans le sens de ce qui a été dit par le Maire de Bellegarde. Nous ne sommes pas contre les industriels de la région de Fos, au contraire. Appuyez-vous sur nous. Si vous voulez faire cette ligne à haute tension malgré nous, par des voies aériennes, en massacrant nos paysages, on va avoir des délais, mais des délais qui vont être incommensurables. Donc, soutenez-nous, faisons un tracé alternatif, respectueux de l'environnement, de nos cultures et de notre département et de nos pays. Et ensemble, nous avancerons plus vite. Donc, la question du délai que Monsieur le Préfet a souligné, elle passe par cette acceptation générale. Et nous sommes tous là pour vous soutenir.

M. Cyril MARÈS, Copa 30, Président des Costières de Nîmes et de la Clairette de Bellegarde

Merci beaucoup. Alors, Monsieur le Préfet, vous avez été interrogé sur plusieurs sujets, si vous voulez bien prendre le micro qui est là, et notamment le dernier sujet sur les effets cumulés, l'addition du cumul de l'ensemble des effets. Et puis, on vous a aussi demandé si vous étiez prêt à faire preuve d'audace, si je reprends le terme qui a été utilisé, pour trouver une solution qui a été évoquée par plusieurs personnes.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sur l'audace, dans la mesure où c'est moi qui ai demandé à ce que le débat se tienne à Beaucaire, je considère que j'ai satisfait au moins à une partie des choses. Vous ne pourrez pas me faire le procès d'avoir cherché la facilité.

Et encore une fois, je vous ai dit dès le début que cela ne pouvait pas se résoudre par une simple enquête publique. Et quand l'élu de Saint-Martin-de-Crau demande plus de concertation, je m'honore, avec Jérôme BONET, à avoir demandé à ce qu'il y ait plus de concertation et qu'il y ait des concertations ici, à Arles et à Saint-Martin-de-Crau. Donc, nous ne recherchons pas la facilité, parce qu'il me semble que la confrontation des points de vue, aussi dure soit elle, y compris pour le représentant de l'État qui est un peu caricaturé par certains, comme un être un peu cynique, qui vient là pendant trois ans et qui après ira ailleurs, pardonnez-moi, je suis moi-même un citoyen de quelque part. Je suis

né quelque part, dans une terre viticole, et je ne suis pas là de manière indifférente. Je suis profondément heureux d'être préfet ici, premièrement. Deuxièmement, donc, plus de concertation. C'est exactement ce que nous avons voulu faire.

Sur le débat Fos Berre, les Costières, je vais essayer de vous prouver, nous allons essayer de vous prouver – j'aimerais bien ne pas être le seul à intervenir, mais puisqu'il faut répondre aux questions, je le fais – c'est pour toute la région que c'est important. Pas seulement pour les industries, pour les hôpitaux, pour les riverains. Si nous ne sécurisons pas l'alimentation électrique, dans cinq ans, dans dix ans, nous aurons des problèmes. Et effectivement, dans cinq ans ou dans dix ans, je serai préfet ailleurs ou peut-être à la retraite. Vous, vous serez toujours là. Et tout à l'heure, vous avez peut-être regardé la carte, Mesdames et Messieurs. Elle va jusqu'à Carros, dans les Alpes-Maritimes. J'ai été préfet aussi là-bas. Et Carros, c'est important. C'est donc toute la région qui va en bénéficier.

Les terres agricoles. Je voudrais ici revenir à la question que vous avez posée, Madame, qui était de mon point de vue – je ne dis pas cela par complaisance – absolument essentielle, celle des impacts, l'impact agricole. Je le dis très clairement, lorsque j'étudierai ce dossier, ce sont tous les intérêts publics que je prendrai en compte, tous y compris, et j'allais dire, sans démagogie, peut-être surtout l'intérêt du monde agricole. Dans cette région, nous avons une agriculture extraordinaire, beaucoup d'emplois. Elle rapporte et elle organise le paysage. Donc oui, comme Préfet, je ne suis pas opérateur, je ne suis pas pétitionnaire, je ne suis pas industriel, je dois prendre en compte les intérêts et j'affirme que je prendrai en compte les intérêts du monde agricole. Nous avons parlé tout à l'heure de terres agricoles. Et un intervenant, très intéressant, a dit : « Ce projet va manger de la terre agricole ». Lequel ?

Il y a une chose qui est certaine, c'est que dans les Bouches-du-Rhône, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il m'arrive parfois de demander à des élus dans des intercommunalités de renoncer à des projets d'étalement urbain pour préserver la terre agricole. Il m'arrive de travailler avec le monde agricole et avec beaucoup de personnes ici pour rendre à des cultures des terres qui ne le sont pas. Donc, c'est un intérêt absolument majeur pour moi. Et oui, l'impact sur l'agriculture, comme l'impact sur les paysages sera déterminant.

Vous avez montré, Monsieur, tout à l'heure des photos bien choisies. Permettez-moi tout de même de le rappeler, avec une certaine ferveur, que la biodiversité fait partie des intérêts que je prendrai en compte. Il y a une chose qui est certaine, c'est que la décarbonation limite le réchauffement climatique et la biodiversité est gravement atteinte par le réchauffement climatique. Donc, ce n'est pas aussi manichéen que vos photos le montrent. C'est que le réchauffement climatique, c'est des incendies et des feux de forêt. Le réchauffement climatique, c'est aussi des atteintes à la biodiversité. Vous auriez été plus impartial en le rappelant.

Ensuite, le chantage à l'emploi. Un préfet, Mesdames et Messieurs, cela ne fait pas de chantage et cela ne cède pas au chantage. Je voudrais ici rappeler, s'il vous plaît, avec... Comment dirais-je ? Ce n'est pas dans ma nature de faire du chantage. Je dis juste, je le dis avec force, qu'il y a des entreprises qui attendent ce projet pour se maintenir. Et, oui, il y a des entreprises qui vont s'installer grâce à ce projet. Bien sûr, vous avez posé une question très juste : est-ce que je peux aujourd'hui, moi qui accorde l'autorisation

environnementale, vous dire : « Sur les 50 projets, c'est sûr, il y en aura 50. Sur les 10 000 emplois, c'est sûr, il y en aura 10 000. » ? J'ai été plus modeste, plus prudent, tout à l'heure. J'ai indiqué entre 8 000 et 10 000 emplois. En tout cas, aujourd'hui, nous en sommes à peu près certains. Il y a des tours de table, il y a des autorisations environnementales. Il m'arrive, et ce serait bien qu'on ne l'oublie pas, et cela arrive aussi à Jérôme BONET, de rejeter des autorisations environnementales pour certaines installations industrielles, dans le port de Fos Berre. Et je ne voudrais pas être le gibier de deux chasseurs. Parce que, quand je refuse une autorisation environnementale, parce que les effets cumulatifs n'ont pas été examinés, parce que l'impact sur l'eau n'a pas été examiné, eh bien, c'est une entreprise et un territoire que je prive de 100 emplois. Je m'apprête à le faire.

Donc, il y a une notion fondamentale, c'est l'impartialité. Je prends en compte plusieurs intérêts publics, si vous le permettez, encore quelques questions.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Nous n'avons plus beaucoup de temps, Monsieur le Préfet.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vous dites : « En fait, il faudrait produire l'électricité à Fos Berre. » Je crois que le Maire de Fos a très bien donné son point de vue. Je voudrais tout de même rappeler que l'éolien en mer, c'est en face des Bouches-du-Rhône. Il y a de l'éolien dans les Bouches-du-Rhône. Et en termes de production énergétique et d'impact pour toute une région, je vous prie de croire que Fos Berre contribue à l'intérêt général.

Ensuite, non, je n'ai pas été élu. J'ai été nommé. Je pense que j'aurais été incapable d'être élu. En revanche, j'ai reçu la charge d'une population, certains par la magie du suffrage universel, d'autres par une nomination. J'ai été préfet 7 fois pendant 15 ans, dans le Nord et la région Hauts-de-France, dans le Gard, en Haute-Savoie, en Seine-Saint-Denis. J'ai été préfet plusieurs fois. Je peux comprendre l'attachement fondamental des personnes que j'ai eu l'honneur d'administrer à leur territoire, mais il faut bien comprendre que je dois prendre en compte tous les intérêts publics. L'agriculture, la biodiversité, cela m'importe.

Théorie des effets cumulatifs. Il y a ici des industriels – je les vois, je les reconnais – qui savent très bien que, si un projet n'intègre pas les effets cumulatifs, je vous le dis franchement, je le rejetterai. Tous les opérateurs qui sont dans cette salle. Le directeur du port de Marseille, Fos Berre, sait que si les entreprises, pour répondre à votre question, Monsieur, font leur autorisation environnementale sans prendre en considération les autres impacts des autres entreprises sur un même territoire, je les rejetterai. Tous les opérateurs le savent.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. On va prendre un dernier tour de salle et, ensuite, je crois que M. MARÈS voulait dire un mot complémentaire. J'ai ici Madame, qui a demandé la parole. Est-ce que vous pouvez vous présenter ? Allez-y.

Mme Thémis ROZIER

Donc, Thémis ROZIER, je représente CDC Biodiversité, filiale de premier rang de la Caisse des Dépôts, qui est dédiée à la restauration écologique. Et je ne peux qu'adhérer aux

propos de mon collègue Alex WOLFF. Le CEN PACA et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ne gèrent pas que la réserve, ils gèrent également le site naturel de compensation de Cossure, parce qu'il y a des espèces, des habitats qui ne sont pas compensables et il y en a...

Intervention hors micro dans la salle

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Attendez, Monsieur RAIMONDI. Allez-y, terminez, Madame.

Mme Thémis ROZIER

Des camions garés où ?

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Attendez. Laissez terminer Madame. Allez-y.

Intervention hors micro dans la salle

Mme Thémis ROZIER

Alors, je veux bien. Effectivement, nos éleveurs arrivent avec leurs moutons en camion.

Intervention hors micro dans la salle

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît. On terminera cela après, autour d'un verre. Allez-y, terminez, Madame.

Mme Thémis ROZIER

Je vais essayer de tenir la minute 30, mais en gros, il y a des impacts qui sont compensables, voire qui ont été compensés sur 357 hectares de site, et qui risquent d'être saccagés – je reprends le terme – par la ligne aérienne. C'est-à-dire que ces 357 hectares, d'une richesse parfois supérieure à celle de la réserve, avec une myriade d'espèces protégées, certaines non compensables, qui s'y sont trouvées bien aussi. Et quid ? C'est-à-dire que l'on a un agrément interministériel qui nous oblige à des résultats de restauration écologique sur 30 ans. Que fait-on ? Cela veut dire que l'on engage des acteurs, des aménageurs, en leur disant : telle est la solution pour pouvoir faire votre projet, pour que le Préfet signe l'autorisation environnementale. Et en fait, on va dépenailler cette compensation qui a été faite. Qu'est-ce que l'on fait ? Est-ce que cela veut dire qu'il faut compenser cet espace très riche et compenser la compensation qui a déjà été compensée ? C'est un non-sens. C'est une inquiétude pour nous. Et le site est saccagé.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Ensuite, j'ai une demande de parole au fond de la salle, s'il vous plaît.

M. Gaël BRIEZ

Bonjour. Gaël BRIEZ, je représente le Club des sites touristiques du Gard, 48 sites touristiques sur le département du Gard, dont notamment les Arènes de Nîmes, le Pont du Gard, etc. Le Club des sites représente 4 millions de touristes sur le département, uniquement sur ces sites touristiques là. L'étude faite par la CCI du Gard, il y a un an, a

démontré que l'impact économique des activités touristiques de notre club générait des retombées économiques : 1 € dépensé sur un site touristique du département générait 12 € de retombées économiques.

Je rebondis sur les propos du Président de la Chambre d'Arles. L'impact est à la fois touristique, mais il est également multiple. Ce que nous demandons, nous citoyens, à vous, Monsieur le Préfet, c'est d'avoir cette concertation et cette volonté de nous écouter sur l'enfouissement de cette ligne, ou en tout cas d'avoir un impact qui ne va pas surimpacter l'activité touristique, les activités agricoles, etc.

Je suis moi-même producteur, je suis agriculteur, je suis très inquiet vis-à-vis de mes enfants et je suis très inquiet quand je vous entends dire « La vitesse d'exécution et le coût pour réaliser cette ligne sont des facteurs majeurs. » Je crois que vous ne réalisez pas l'impact sur des générations, les générations à venir, nos enfants. Malheureusement, dans ce débat, les enfants ne sont pas invités, puisque l'heure est trop tardive. Mais je vous invite réellement à cette sensibilité-là.

L'économie, elle est pour tous. Évidemment, nous sommes favorables au développement économique, industriel de la France. Mais prenez en compte l'ensemble des acteurs économiques et pas simplement une tranche. Et surtout, la vitesse d'exécution et l'aspect uniquement financier. Parce que, quand je regarde votre document, il y a des milliards qui sont posés sur l'investissement industriel. Donc, 300 millions, ne pourrions-nous pas mettre plus d'argent sur la table pour avoir une solution technique durable pour des générations et des décennies, pour ne pas parler de beaucoup plus. Je vous remercie.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Une petite précision, je vois encore trois mains levées, donc on s'arrêtera là. Et simplement pour dire à Monsieur, les enfants ont parfaitement la possibilité de participer au débat public. Oui. Dans l'article de la charte de l'environnement, c'est « toute personne a le droit de… ». Ce n'est pas « toute personne majeure ». Donc, vous pouvez parfaitement organiser des débats dans les écoles ou avec les enfants, voire avec vos enfants. Je le précise, mais c'est important, ils sont concernés, ils peuvent s'exprimer. Et on a tout un dispositif, vous pouvez vous rapprocher de l'équipe, dispositif aussi pour proposer aux écoles notamment de travailler et de permettre aux enfants de donner leur avis. C'était une petite parenthèse très brève.

Madame, s'il vous plaît. Et ensuite, j'ai deux Messieurs ici.

Mme Séverine THERY

Bonjour, je me présente, je suis Séverine THERY, du collectif des riverains Arles, Plaine de La Crau, 13. J'ai une question à l'entreprise d'État RTE, qui va en ricochet être une question à Monsieur le Préfet. Le 13 mars 2025, l'entreprise d'État RTE a été condamnée par la Cour de cassation à indemniser l'éleveur laitier Dominique VAUPRÈS, après treize années de procès. Il a été prouvé par la Cour de cassation que les ondes électromagnétiques avaient bien eu un impact sur son élevage. Aujourd'hui, la RTE s'apprête à faire passer une ligne à haute tension 400 000 volts au-dessus des manades. À croire qu'il n'y a pas de vaches allaitantes dans les manades. Oui, il n'y a pas que des taureaux.

Je voudrais savoir quelles sont les dispositions que RTE a mises en place pour éviter ce qui s'est passé avec l'élevage de Dominique VAUPRÈS. Et par la même occasion, je veux demander à Monsieur le Préfet ce qu'il va mettre en place pour qu'il n'y ait pas de récidive, puisqu'il y a bien eu condamnation.

Applaudissements

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci madame. J'ai deux prises de parole ici, dans l'allée centrale. Messieurs, vous êtes l'un derrière l'autre, cela va être facile, il faut juste un micro. Je suis désolé, je vais devoir arrêter les questions après. Présentez-vous s'il vous plaît.

M. Pascal KUHN

Pascal KUHN, je suis le vice-président de l'opération d'intérêt régional, donc industrie du futur. Nous réfléchissons, avec plus de 30 000 entreprises sur l'avenir de l'industrie dans le sud de la France. Cela représente environ 400 000 emplois. C'est l'industrie. Et effectivement, je ne veux pas opposer l'agriculture à l'industrie et au tourisme. En fait, la richesse de ce territoire, c'est justement d'avoir des activités très complémentaires. Et donc, sachez que l'industrie, ce n'est pas forcément le problème, cela peut être la solution. Cela a été dit. Il s'agit de prendre les problèmes les uns après les autres. Le problème numéro un, pour nous, c'est la décarbonation, moins de CO^2 dans l'air. Et le CO^2 ne connaît pas la limite entre le Gard et les Bouches-du-Rhône. Il est partout.

Et deuxièmement. Il faut le savoir, on traverse tout de même une crise et cela, je crois qu'on l'oublie un peu. Cela a été dit par la collègue tout à l'heure au niveau de l'industrie de la chimie. L'industrie de la chimie est en crise, l'industrie sidérurgique est en crise. Et s'il y a une pression au niveau du temps, c'est bien parce qu'il y a des risques potentiellement que l'industrie régresse encore plus. Et vous savez qu'elle est, en France, à un niveau qui est assez bas. Et donc, en fait, il faut prendre ce critère en compte. Il y a urgence, je dirais, à attirer les industriels qui vont investir localement.

Et un dernier petit commentaire de ma part, parce que je crois qu'il faut relativiser aussi le problème. Je me suis moi-même intéressée, je me suis dit : « Mais dans le sud de la France, il y a déjà des lignes à haute tension. Est-ce que vous savez combien de kilomètres de lignes à haute tension existent déjà dans le Sud ? Trop peut-être. Je crois, je parle sous contrôle de RTE, que cela doit faire 550 kilomètres. C'est peut-être trop. Mais s'il y avait autant de problèmes sanitaires, cela se saurait. Là, on parle de 65 kilomètres. Cela fait 10 % de plus. C'est simplement pour relativiser le problème. Je suis conscient que cela peut choquer, mais relativisons bien le problème.

Protestations dans la salle

Et un dernier petit mot le réchauffement climatique. Un dernier petit, s'il vous plaît.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît.

M. Pascal KUHN

Le réchauffement climatique, sachez qu'il est là. Et nous, industriels, nous sommes en train et nous devons nous préparer à cela. Nous devons faire en sorte que nos industries consomment moins d'eau, émettent moins de CO^2, soient plus respectueuses de l'environnement, consomment moins d'énergie. Et cela, c'est un réel enjeu également en termes de biodiversité, comme cela a été dit très justement. Donc beaucoup de combat.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup. Monsieur, si vous pouvez donner la parole à votre voisin derrière, merci. Présentez-vous et faites très bref, s'il vous plaît.

M. Frédéric BUSIN

Merci. Je vais faire court, l'heure est avancée. Je suis Frédéric BUSIN. J'ai en charge de diriger les intérêts du groupe EDF sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Et mon propos sera celui de l'intérêt général. Et sans doute aussi dans une logique de long terme.

On a beaucoup parlé de décarbonation. Cela a été dit, à beaucoup de reprises. Et ce que je voulais simplement faire, c'était revenir sur les basiques. Que veut dire décarboner l'économie ? C'est abandonner le recours au gaz naturel, au fioul et au charbon. Monsieur le Maire de Fos l'a très bien expliqué tout à l'heure. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il y a des contreparties.

La première des contreparties, c'est, finalement, d'améliorer les impacts. Et ils sont nombreux, puisque la modification du climat, aujourd'hui, on ne le dit pas assez, c'est quand même la première et sans doute la principale des causes des nombreux impacts que nous observons aujourd'hui sur la biodiversité, sur la santé humaine, sur la vie économique, sur nos espaces naturels et sur notre qualité de vie.

Donc, lutter contre le réchauffement climatique et décarboner notre économie, c'est juste un enjeu de société. Je termine et je conclus.

Cela veut dire plus de consommation d'électricité dans le bâti, dans l'industrie, dans l'agriculture, dans la mobilité, mais plus de consommation, cela a été dit aussi, cela veut dire plus de production. Peut-être que chacun ici dans la salle, n'a pas en tête le fait que, dans les prochaines années, le gouvernement aujourd'hui a planifié de nombreux équipements de production électrique supplémentaires sur le territoire national. On parle de six EPR 2, on parle de centrales nucléaires, mais on parle aussi de 45 gigawatts – excusez-moi l'unité – d'éolien *offshore* sur les différentes façades maritimes, dont la nôtre. Cela représente, pour la somme des projets que je viens de citer, l'intégralité de la puissance installée du parc électrique d'aujourd'hui.

Cela veut dire que si nous doublons le parc de production électrique sur le territoire national dans les prochaines décennies, nous sommes tout simplement confrontés à la nécessité de transporter cette électricité. Nous avons connu deux générations de réseaux 400 000. La première, c'est l'après-guerre, l'électrification du pays. La deuxième, c'est la construction du parc électronucléaire. La troisième, on est en train de l'inaugurer. Et la ligne Fos – Jonquières répond à cet enjeu.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup pour cette intervention.

Nous allons conclure la séance. Cela peut être un peu frustrant, parce qu'il n'y a plus beaucoup de mains qui se lèvent, mais il est logique qu'il y ait encore des questions et nous le comprenons tout à fait. Nous allons devoir nous arrêter là. Il est 21 h passées. Je vous propose simplement… Un instant. J'ai promis tout à l'heure une prise de parole à M. MARÈS, très brièvement. RTE va devoir répondre à la question précise sur les questions de santé et d'élevage, et uniquement là-dessus, si vous le voulez bien. Et je donnerai ensuite un petit mot, aux deux préfets ou au préfet du Gard, avant de donner la conclusion de la réunion à Audrey RICHARD. Donc, nous avons encore une petite dizaine de minutes ensemble et, ensuite, je vous libère pour aller vous désaltérer et vous sustenter un brin. Monsieur MARÈS, s'il vous plaît.

M. Cyril MARÈS, Copa 30, Président des Costières de Nîmes et de la Clairette de Bellegarde

Je vais être très bref. Monsieur le Préfet, vous avez parlé d'effets cumulatifs. M. KUHN nous a parlé de 500 kilomètres de lignes. Nous les connaissons, ces lignes. Jonquières Saint-Vincent est un des postes. Nous avons une ligne qui a été établie en 1941. Donc, quand on parle de lignes, pourquoi disons-nous que, cette ligne, nous allons vivre avec ? C'est que la précédente, avec laquelle nous vivons, elle est là depuis 1941. C'est pour cela que nous n'en voulons pas d'autres, et qu'il y a d'autres solutions.

Donc, l'effet cumulatif est dans le temps aussi. Il ne faut pas le calculer sur cinq ans ou dix ans, c'est sur un siècle. Donc, je ne sais pas comment vous pourrez calculer cela, j'ai de gros doutes.

Après vous avez parlé de manichéisme de Monsieur, sur ses photos. Mais le manichéisme est de dire que, en s'opposant à la ligne THT, on s'oppose à la décarbonation. C'est-ce que vous venez de dire. Eh bien, non.

Applaudissements

Vous l'avez dit, c'est enregistré, mais ce n'est pas le cas. Nous ne nous opposons pas et nous voulons construire cette décarbonation avec les industriels, avec le Préfet, avec les services de l'État, avec tous les élus. Nous voulons ce projet et cela nous prendra peut-être six mois ou un an de plus, mais peut être que cela prendra moins, parce que nous serons tous d'accord.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur MARÈS. Je vais donner la parole à RTE. Madame, s'il vous plaît, vous voulez bien vous présenter et répondre sur la question du cas sanitaire et du jugement de la condamnation de RTE. Très brièvement, s'il vous plaît.

Mme Delphine PORFIRIO, RTE, Directrice du département national concertation et environnement

Bonjour. Delphine PORFIRIO. Je suis Directrice du département national concertation et environnement de RTE. Je vais répondre à cette question sur la santé animale. Il faut savoir que RTE, nous sommes présents sur une commune sur deux, sur l'ensemble du territoire national, et 70 % de nos 100 000 kilomètres de lignes sont situés en milieu agricole. Donc

pour nous, c'est extrêmement important d'avoir un dialogue avec la profession agricole, ce que nous entretenons en fait depuis des dizaines d'années.

Intervention hors micro dans la salle

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Allez-y, si vous voulez bien répondre.

Mme Delphine PORFIRIO, RTE, Directrice du département national concertation et environnement

Elle arrive.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Pas de récidive sur les questions d'impact sanitaire sur les vaches.

Mme Delphine PORFIRIO, RTE, Directrice du département national concertation et environnement

Absolument. Donc, au voisinage des lignes RTE, il y a à peu près 2 000 exploitations laitières sur l'ensemble de la France et principalement, effectivement, dans les régions de Normandie et du Nord, parce que c'est là où l'on va trouver le plus d'exploitations laitières. 35 années de recherche ont montré qu'il n'y a pas d'impact sur la santé animale des champs électromagnétiques.

En revanche, il peut y avoir ce que l'on appelle des courants parasites. Lorsque vous avez un courant électrique qui circule dans une ligne électrique et que vous avez, à proximité, des installations et des bâtiments où il y a énormément de matériel métallique comme dans les stabulations, il peut y avoir effectivement ce phénomène, où, si l'installation n'est pas aux normes électriques, il peut y avoir des courants parasites.

Protestations dans la salle

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

S'il vous plaît, s'il vous plaît, on laisse terminer.

Mme Delphine PORFIRIO, RTE, Directrice du département national concertation et environnement

Ce qui crée effectivement des désagréments pour les vaches qui, ensuite, vont affecter leur production laitière. Dans ces cas-là, pour répondre à Madame, nous avons une organisation, une association qui s'appelle le GPSE, qui va, avec la Chambre d'agriculture, aider l'éleveur, parce qu'il n'est absolument pas question que nous laissions un éleveur sans solution à proximité d'une ligne électrique. Et cet éleveur va pouvoir bénéficier d'un diagnostic sur trois champs différents. D'une part, sur la conformité de son installation, d'un point de vue électrique. D'autre part, sur les aspects sanitaires et zootechniques. Il va bénéficier de ce diagnostic. Et sur la vingtaine de cas sur lesquels nous avons été associés, écoutez, 98 % des cas ont été résolus. Et quelques très rares cas qui restent inexpliqués, comme la situation évoquée par Madame, de M. VAUPRÈS dans la Manche, eh bien, à ce moment-là, nous allons encore plus loin avec ces agriculteurs-là, pour voir effectivement si, dans ces rares cas inexpliqués, nous pouvons conduire une délocalisation. Ce qui

n'empêche pas RTE de mener, avec l'INRAE, un programme de R&D très important pour mieux comprendre ces phénomènes.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci, Madame PORFIRIO. Je vais donc maintenant donner la parole à Monsieur le Préfet du Gard pour un petit mot ou éventuellement des réponses si vous en avez. Et ensuite, la conclusion sera faite par Audrey RICHARD.

M. Jérôme BONET, Préfet du Gard

Merci, Monsieur. Juste deux petits points de précision. Je pense que la plupart des projets que peut-être aujourd'hui on regrette n'ont jamais donné lieu à de telles concertations. D'autre part, on évoquait tout à l'heure la question, et Georges-François LECLERC évoquait la question de l'impartialité, c'est aussi notre responsabilité. Que n'entend-on pas de projets qui n'avancent pas à cause de contraintes environnementales ? Quand, dans d'autres situations, on nous demande de nous arrêter. Ce que je veux dire par là, c'est que si Monsieur, vous êtes un défenseur ardent de la biodiversité, vous êtes totalement dans votre rôle et c'est bien. Mais je pense que cette biodiversité, effectivement, et c'est notre rôle, c'est d'en arbitrer les éléments en toute impartialité. Nous ne pouvons pas un jour être pour des projets, le lendemain, être contre en fonction de différents intérêts. Et c'est la difficulté. Cette difficulté, c'est celle qui se manifeste par ce trajet que nous sommes en train de conduire.

Je rappelle, puisque c'est un des sujets qui a été évoqué, et le président des Costières était là à l'instant, que c'est aussi l'idée que ces débats font évoluer les choses. La tierce expertise que nous attendons est tout de même un élément fondamental qui va nous aider et nous guider. La plupart des projets aujourd'hui, qui sont autorisés ou rejetés, lorsqu'ils sont autorisés, connaissent des aménagements profonds.

Donc, ce que je voulais vous dire en vous remerciant aussi, d'ailleurs, d'être présents et nombreux, c'est que ces débats ont tout leur sens. Ils sont absolument nécessaires pour nous faire avancer. C'est absolument indispensable. Mais vraiment, la question de l'impartialité qui est nécessaire pour – et Madame le disait tout à l'heure, je reviens, mais je vous prends également à témoin… Mais la globalité dans laquelle aujourd'hui… je ne pense pas que lorsque l'on a construit le site de Marcoule, on ait pris autant de précautions environnementales, de concertation, etc. Donc, soyons tout de même conscients que ces étapes que nous vivons sont des étapes, là, aujourd'hui, et qui vont se poursuivre, qui sont absolument nécessaires à l'évaluation de ces décisions.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la CPDP

Merci. Avant donc, de passer à la collation que l'on vous propose, aux courageux et courageuses qui sont restés jusque-là, un mot de conclusion d'Audrey RICHARD, qui est donc la Présidente de la Commission.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la CPDP

Merci. Vu l'heure, je vais faire vite, mais je tenais à insister sur quelques points.

Tout d'abord, un grand merci à toutes les personnes qui étaient aujourd'hui dans la salle, qui ont à la fois posé des questions, versé des contributions, mais également pour l'écoute,

puisque nous étions nombreux. Certains et certaines n'ont pas pu poser leurs questions. Le débat n'est pas fini.

Merci également à toutes les personnes qui sont intervenues pour apporter l'information, intervenues en tribune ou dans la salle.

Je vous l'avais dit au début, un des enjeux c'était...

Interventions hors micro dans la salle

J'ai trois points à soulever, cela va aller très vite. Relever des demandes d'informations complémentaires, des points. Nous avons bien identifié différents sujets, je ne vais pas les lister, mais il y avait bien évidemment sur la clarification des besoins au-delà des projets industriels, évaluer les préjudices financiers sur l'agriculture, le tourisme, sur les effets cumulés. Je ne liste pas ici les différents sujets. Sur certains, des études sont en cours, seront versées au débat et nous serons vigilants à l'information également en amont. Différentes informations vont être versées au débat, chemin faisant.

Il y aura également différents temps de réunions. Aujourd'hui, nous sommes à Beaucaire. C'est la seule dans le Gard. Sur l'ensemble du débat, nous avons veillé à répartir les réunions sur l'ensemble des territoires. C'est vaste.

Donc, bien évidemment, certaines seront loin d'ici, mais il y en aura également en ligne. En particulier, par exemple, des webinaires sur la question de l'emploi ou sur la question de la démarche ERC (Éviter, réduire, compenser) qui a été évoquée. Je ne vais pas rentrer là dans la liste, vous avez toutes les informations sur le site du débat ou sur les plaquettes. Les webinaires ont été publiés aujourd'hui.

Il y aura également, comme la réunion d'ouverture, la réunion intermédiaire et celle de clôture qui seront en hybride, avec cette attention, vu le vaste territoire de ce débat, pour que toute personne puisse participer.

Enfin, point important, des questions étaient soulevées par rapport au cœur du débat. Ce soir, nous avons surtout parlé d'un projet. Ce débat, ce sont de nombreux projets. Nous discutons des projets, mais le cœur du débat, c'est l'avenir industriel ou c'est la vocation qui est proposée par l'État pour les territoires, par l'État pour le territoire de Fos, mais pour les territoires plus largement.

Intervention hors micro dans la salle

En tout cas, le cœur du débat que nous organisons là. Et avec, en particulier, des questions qui ont été soulevées dans la salle : quelle finalité ? De quoi parle-t-on quand on parle de développement durable des territoires ? Qu'est-ce que l'on va laisser aux générations futures ? Ce sujet-là est en débat et le sera dans différents temps. Il est tout à fait possible aussi de vous en saisir. Cela a été dit, il y a un kit de débats autoportés. Nous animons des ateliers. Monsieur, vous parliez des jeunes. Nous serons le 12 mai dans un lycée, pour animer un atelier, avec des outils de photo-langage, puisque finalement s'exprimer sur ce sujet, de ce que l'on souhaite pour l'avenir, de ce qu'est l'avenir d'un territoire, l'avenir industriel, est également au cœur du débat, avec à nouveau les débats sur les projets que j'avais présentés au début et les débats sur les effets cumulés.

Donc, je vais conclure ici. À nouveau, un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette soirée. C'est un temps du débat, il y en aura d'autres. Il y a d'autres

modalités pour les personnes qui n'auraient pas pu poser leurs questions : soit nous les relayer, nous pouvons les relayer sur le site du débat ou les poser directement sur le site du débat ou dans d'autres temps.

Merci et je vous invite à poursuivre les échanges autour de la collation.

Applaudissements.